



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**  
**ET DE LA LÉGALITÉ**

Vol 1

**N° Spécial**

**12 Septembre 2019**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCL du 12 Septembre 2019**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N°2019-153	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Antony	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-153 du 26 août 2019	
DCL/BRGE N°2019-154	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-154 du 26 août 2019	
DCL/BRGE N°2019-155	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-155 du 26 août 2019	
DCL/BRGE N°2019-156	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-156 du 26 août 2019	
DCL/BRGE N°2019-157	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-157 du 26 août 2019	
DCL/BRGE N°2019-158	26.08.2019	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret	
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-158 du 26 août 2019	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-153 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Antony

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-153 du 9 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Antony,

**Vu** la demande du maire d'Antony en date du 28 juin 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** les électeurs de la commune d'Antony sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3:** le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (13 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 1 : Antony), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de ville – Salle du Conseil Place de l’Hôtel de Ville

**ARTICLE 4 :** le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5 :** le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d’Antony sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l’Etat dans le département.

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

## ANTONY – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-153 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE Salle du Conseil	Place de l'Hôtel de Ville	Antony
2	ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON PREAU	1 rue Augusta	Antony
3	ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU REFECTOIRE	22 bis avenue Jeanne d'Arc	Antony
4	ECOLE MATERNELLE VELPEAU SALLE DE JEUX	22 bis avenue Jeanne d'Arc	Antony
5	ECOLE MATERNELLE VELPEAU REFECTOIRE	22 bis avenue Jeanne d'Arc	Antony
6	MAISON DES ANS TONIQUES	25 villa Domas	Antony
7	ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN SALLE DE JEUX	9 rue Jean Moulin	Antony
8	ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE PREAU	12 rue Pierre Kohlmann	Antony
9	ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE REFECTOIRE	12 rue Pierre Kohlmann	Antony
10	ECOLE MATERNELLE ANDRE PASQUIER SALLE POLYVALENTE	1 rue d'Artois	Antony
11	ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON PREAU	3 Place Auguste Mounié	Antony
12	ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON BIBLIOTHEQUE	1 rue Augusta	Antony
13	HOTEL DE VILLE SALON D'HONNEUR	Place de l'Hôtel de Ville	Antony
14	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY PREAU	41 avenue Armand Guillebaud	Antony
15	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY REFECTOIRE	41 avenue Armand Guillebaud	Antony
16	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY PREAU	43 avenue Armand Guillebaud	Antony
17	ECOLE ELEMENTAIRE EDMOND BLANGUERNON PREAU	1 rue des Grouettes	Antony
18	ECOLE ELEMENTAIRE EDMOND BLANGUERNON REFECTOIRE	1 rue des Grouettes	Antony
19	ECOLE MATERNELLE ANDRE CHENIER SALLE DE JEUX	35 rue Camille Pelletan	Antony
20	ECOLE ELEMENTAIRE EDMOND BLANGUERNON PREAU	1 rue des Grouettes	Antony
21	CENTRE DE LOISIRS DU PARC HELLER	20 rue Prosper Legouté	Antony
22	CENTRE DE LOISIRS DU PARC HELLER	20 rue Prosper Legouté	Antony

## ANTONY – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
23	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT PREAU	65 avenue Jean Monnet	Antony
24	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT REFECTOIRE	65 avenue Jean Monnet	Antony
25	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT PREAU	67 avenue Jean Monnet	Antony
26	ECOLE MATERNELLE ADOLPHE PAJEAUD SALLE DE JEUX	143 rue Adolphe Pajaud	Antony
27	ECOLE ELEMENTAIRE ADOLPHE PAJEAUD REFECTOIRE	143 rue Adolphe Pajaud	Antony
28	ECOLE MATERNELLE VAL DE BIEVRE SALLE DE JEUX	248-250, rue Adolphe Pajaud	Antony
29	ECOLE ELEMENTAIRE DU NOYER DORE REFECTOIRE	6 boulevard des Pyrénées	Antony
30	ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE SALLE DE JEUX	24 rue Anatole France	Antony
31	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE REFECTOIRE	24 rue Anatole France	Antony
32	CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD	140 av. de la Division Leclerc	Antony
33	ECOLE MATERNELLE DES RABATS PREAU	167-173 rue des Rabats	Antony
34	ECOLE MATERNELLE DUNOYER DE SEGONZAC SALLE DE JEUX	4 rue Dunoyer de Ségonzac	Antony
35	ECOLE ELEMENTAIRE DUNOYER DE SEGONZAC REFECTOIRE	4 rue Dunoyer de Ségonzac	Antony
36	ECOLE MATERNELLE DES RABATS REFECTOIRE	167-173, rue des Rabats	Antony
37	CENTRE ANDRE MALRAUX	1 avenue Léon Harmel	Antony
38	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE PASQUIER SALLE POLYVALENTE	1 rue d'Artois	Antony
39	ECOLE MATERNELLE DU NOYER DORE PREAU	2 boulevard des Pyrénées	Antony
40	ECOLE MATERNELLE CHENIER SALLE A MANGER	35 rue Camille Pelletan	Antony
41	ESPACE VASARELY CLUB	Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord	Antony
42	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT SALLE POLYVALENTE	67 avenue Jean Monnet	Antony
43	GYMNASE DES RABATS	167-173, rue des Rabats	Antony
44	GYMNASE DESCARTES	22 rue Pierre-Gilles De Gennes	Antony

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>		
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE / Salle du Conseil</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Bois de Verrières	Côté impair du n°49 au n°77	Côté pair du n°54 au n°84
Avenue François Molé	Côté impair du n°1 au n°39	Côté pair du n°2 au n°52
Rue Angélique	Totalité	
Rue des Augustins	Totalité	
Rue du Jubilé	Totalité	
Rue du Moulin	Totalité	
Rue du Vert Buisson	Côté impair du n°19 au n°63	Côté pair du n°14 au n°50
Rue Marie Laure	Totalité	
Rue Pasteur	Côté impair du n°17 au n°25	Côté pair du n°16 au n°24
Rue Paul Langevin	Côté impair du n°17 au n°29	Côté pair du n°18 au n°32
Rue Pierre et Marie Curie	Totalité	
Rue René Roedel	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON / PREAU</b>		
<b>1 rue Augusta</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Île Verte	Totalité	
Avenue de Sceaux	Côté impair du n° 1 au n°29	Côté pair du n° 2 au n° 26
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n°143 au n°199	Côté pair du n° 90 au n°174
Avenue Galliéni	Totalité	
Avenue Léon Blum	Côté impair du n° 29 au n°75	Côté pair du n° 44 au n°134
Boulevard Pierre Brossolette	Côté impair du n° 23 au n°65	Côté pair du n° 6 au n°24
Résidence Universitaire d'Antony -RUA	Totalité	
Rue Augusta	Côté pair du n° 2 au 16	
Rue d'Alsace Lorraine	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue de l'Espérance	Totalité	
Rue des Marguerites	Côté pair du n° 2 n °106	
Rue des Muses	Totalité	
Rue des Poètes	Totalité	
Rue Irma	Totalité	
Rue Lafontaine	Totalité	
Rue Sœur Emmanuelle	Totalité	
Villa Maurice	Totalité	
Villa Saint Georges	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU / REFECTOIRE</b>		
<b>22 bis avenue Jeanne d'Arc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n°45 au n° 53	Côté pair du n°42 au n° 58
Avenue de la Providence	Totalité	
Rue Velpeau	Côté impair n° 1	Côté pair du n°62 au n°74
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VELPEAU / SALLE DE JEUX</b>		
<b>22 bis avenue Jeanne d'Arc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n°61 au n° 97	Côté pair du n°68 au n° 108
Avenue Jeanne d'Arc	Totalité	
Rue des Morteaux	Totalité	
Rue Paul Bourget	Totalité	
Rue Velpeau	Côté impair n° 3	Côté pair n° 60
		Côté pair n° 76

<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VELPEAU / REFECTOIRE</b>		
<b>22 bis avenue Jeanne d'Arc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Fernand Fenzy	Côté impair du n°23 au n°77	Côté pair du n°28 au n°86
Avenue Gambetta	Côté impair du n°19 au n°33	Côté pair du n°14 au n°14
Avenue Victor Hugo	Totalité	
Promenade du Barrage	Totalité	
Rue Buffon	Totalité	
Rue Carnot	Totalité	
Rue de l'Ancien Château	Totalité	
Rue Florian	Totalité	
Rue Louis Barthou	Totalité	
Rue Mozart	Totalité	
Rue Voltaire	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 6</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DES ANS TONIQUES</b>		
<b>25 villa Domas</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Astrida	Totalité	
Allée Camille Corot	Totalité	
Allée Fernand Braudel	Totalité	
Allée Louise	Totalité	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n°1 au n°43	Côté pair du n°2 au n°40
Rue Auguste Mounié	Côté pair du n°2 au n°62	
Rue Velpeau	Côté pair du n°2 au n°58	
Villa Domas	Totalité	
Villa du Petit Valet	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 7</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN / SALLE DE JEUX</b>		
<b>9 rue Jean Moulin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n°55 au n°59	Côté pair du n°60 au n°66
Avenue de la Concorde	Totalité	
Place Charles Péguy	Totalité	
Rue Alphonse Frager	Totalité	
Rue Arthur Blanchet	Totalité	
Rue du Capricorne	Totalité	
Rue Emile Grassot	Totalité	
Rue Gabriel Chamon	Totalité	
Rue Galipeau	Totalité	
Rue Jean Moulin	Côté impair du n°1 au n°39	
Rue Pernoud	Totalité	
Rue René Barthélémy	Totalité	
Rue Sdérot	Totalité	
Villa Thorain	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 8</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE / PREAU</b>		
<b>12 rue Pierre Kohlmann</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Christian d'Oriola	Totalité	
Avenue Giovanni Boldini	Totalité	
Avenue Paul Valéry	Totalité	
Avenue Raymond Aron	Côté pair du n°2 au n°24	
Avenue Saint Exupéry	Totalité	
Place d'Olomouc	Totalité	
Rue d'Olomouc	Totalité	
Rue Gauguin	Totalité	



Rue Toulouse Lautrec	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 9</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE / REFECTOIRE</b>		
<b>12 rue Pierre Kohlmann</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue de la Résidence	Totalité	
Avenue des Cottages	Côté pair du n°52 au n°68	
Avenue Raymond Aron	Côté pair du n°26 au n°50	
Rue de Chateaufort	Totalité	
Rue de la Fontaine Grelot	Totalité	
Rue de la Pépinière	Côté impair du n°41 au n°53	
Rue Pierre Kohlmann	Totalité	
Square Claude Debussy	Totalité	
Square François Couperin	Totalité	
Square Gabriel Faure	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 10</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANDRE PASQUIER / SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>1 rue d'Artois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n°121 au n°125	Côté pair du n°136 au n°144
Avenue Arouet	Totalité	
Avenue Coysevox	Totalité	
Avenue d' Alembert	Totalité	
Avenue de Guyenne	Totalité	
Avenue de la Duchesse du Maine	Totalité	
Avenue de la Marquise du Deffand	Totalité	
Avenue de l'Île de France	Totalité	
Avenue de Provence	Totalité	
Avenue du Docteur Ténine	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	Côté pair n° 2	
Avenue du Parc de Sceaux	totalité	
Avenue Fernand Fenzy	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°26
Avenue Gambetta	Côté impair du n°1 au n°17	Côté pair du n°2 au n°12
Avenue Lebrun	Totalité	
Avenue Lenotre	Totalité	
Avenue Raymond Aron	Côté impair du n°1 au n°69	
Rue d'Artois	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue du Parc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON / PREAU</b>		
<b>Place Auguste Mounié</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Cèdres	Totalité	
Avenue Léon Blum	Côté impair du n°1 au n°27	Côté pair du n°2 au n°42
Boulevard Pierre Brossolette	Côté impair du n°1 au n°21	
Impasse Sous La Tour	Totalité	
Place Auguste Mounié	Totalité	
Place de l'Eglise	Côté pair n°2	
Rue Augusta	Côté impair du n°1 au n°13	
Rue de l'Abbaye	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°4
Rue des Glycines	Totalité	
Rue des Marguerites	Côté impair du n°1 au n°101	
Rue des Violettes	Totalité	
Rue du Clos Joli	Totalité	
Rue Jean-Charles Persil	Totalité	
Rue Maurice Labrousse	Totalité	
Rue Robert Doisy	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 12</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON / BIBLIOTHEQUE</b>		
<b>1 rue Augusta</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Bois de Verrières	Côté pair du n°2 au n° 52	
Rue de Châtenay	Côté impair du n°1 au n°49	Côté pair du n°2 au n°112
Rue des Gouttières	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 13</b>		
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE / SALON D'HONNEUR</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Bois de Verrières	Côté impair du n°1 au n°47	
Place de l'Eglise	Côté pair du n°4 au n°6	
Place de l'hôtel de ville	Totalité	
Place du Carrousel	Totalité	
Rue Bourgneuf	Totalité	
Rue de l'Eglise	Totalité	
Rue de l'Abbaye	Côté impair du n°49 au n°57	
Rue des Champs	Totalité	
Rue des Quatre Cadrans	Totalité	
Rue du clos de l'Abbaye	Totalité	
Rue du Vert Buisson	Côté impair du n°1 au n°17	Côté pair du n°2 au n°12
Rue Fondouze	Totalité	
Rue Pasteur	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°14
Rue Paul Langevin	Côté impair du n°1 au n°15	Côté pair du n°2 au n°16
Ruelle à Riou	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 14</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY / PREAU</b>		
<b>41 avenue Armand Guillebaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée d'Orléans	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°7 au n°31	Côté pair du n°10 au n°34
Avenue du Onze Novembre	Totalité	
Avenue Rabelais	Côté impair du n°13 au n°45	Côté pair du n°12 au n°58
Place de Lewisham	Totalité	
Rue des Iris	Totalité	
Rue Jean Moulin	Côté pair du n°4 au n°48	
Rue Louis Gaudry	Côté impair du n°1 au n°11	Côté pair du n°2 au n°16
<b>BUREAU DE VOTE N° 15</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY / REFECTOIRE</b>		
<b>41 avenue Armand Guillebaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Armand Guillebaud	Côté impair du n°1 au n°31	Côté pair du n°2 au n°30
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°33 au n°49	Côté pair du n°36 au n°72
Avenue des Giroflées	Totalité	
Avenue Ernest Renan	Totalité	
Avenue Jean Monnet	Côté impair du n°1 au n°5	Côté pair du n°2 au n°6
Avenue Lavoisier	Côté pair n°2	
Avenue Louis Gaudry	Côté impair du n°13 au n°19	Côté pair du n°18 au n°26
Avenue Rabelais	Côté impair du n°1 au n°11	Côté pair du n°2 au n°10
Impasse du Pont	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue des Hortensias	Côté impair du n°1 au n°11	Côté pair du n°2 au n°16
Rue des Pivoines	Côté impair n°1	
Rue du Pressoir Chailloux	Côté impair n°31	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Molière	Totalité	
Rue Racine	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY / PREAU</b>		
<b>43 avenue Armand Guillebaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Armand Guillebaud	Côté impair du n°33 au n°49	Côté pair du n°32 au n°56
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°51 au n°115	
Avenue Manin	Totalité	
Avenue Montaigne	Totalité	
Avenue René Morin	Totalité	
Impasse de l'Epine	Totalité	
Rue Blanche De Castille	Totalité	
Rue du Pont	Totalité	
Rue du Pressoir Chailloux	Côté impair du n°1 au n°29	Côté pair du n°2 au n°36
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Langlois	Totalité	
Rue Ricquebourg	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE EDMOND BLANGUERNON / PREAU</b>		
<b>1, rue des Grouettes</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Myosotis	Totalité	
Avenue du Bois de Verrières	Côté impair du n°79 au n°145	Côté pair du n°86 au n°140
Chemin de Châtenay	Totalité	
Rue de Châtenay	Côté impair du n°83 au n°111	Côté pair du n°132 au n°140
Rue des Anémones	Totalité	
Rue des Bleuets	Totalité	
Rue des Coquelicots	Totalité	
Rue des Crocheteurs	Côté impair du n°1 au n°45	Côté pair du n°2 au n°44
Rue des Glaïeuls	Totalité	
Rue des Grouettes	Totalité	
Rue des Jasmins	Totalité	
Rue des Liserons	Totalité	
Rue des Mimosas	Totalité	
Rue des Primevères	Totalité	
Rue des Rosiers	Totalité	
Rue Emile Glay	Totalité	
Rue Emile Lévêque	Totalité	
Rue Jeanne Meurdra	Totalité	
Rue Marguerite Chaumeny	Totalité	
Villa Véronique	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 18</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE EDMOND BLANGUERNON / REFECTOIRE</b>		
<b>1 rue des Grouettes</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Charles Perrault	Totalité	
Allée des Belles Feuilles	Totalité	
Allée du Paradis	Totalité	
Allée Marlène	Totalité	
Chemin de Moricq	Totalité	
Chemin des Demoiselles Melson	Totalité	
Chemin du Pont Aux Anes	Totalité	
Impasse des Denises	Totalité	
Impasse du Bua	Totalité	
Rue de la Station	Totalité	
Rue de la Tour d'argent	Totalité	
Rue de Nicosie	Totalité	
Rue de Venise	Totalité	
Rue du Colonel Fabien	Côté impair du n°57 au n°115	Côté pair du n°2 au n°122
Rue Julien Périn	Totalité	
Villa Jean-Pierre	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 19</b>			
<b>Lieu de vote : MATERNELLE ANDRE CHENIER / SALLE DE JEUX</b>			
<b>35 rue Camille Pelletan</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée d'Arz	Totalité		
Allée de la Puisaye	Totalité		
Allée des Fées	Totalité		
Allée des Hellébore	Totalité		
Avenue d'Estienne d'Orves	Totalité		
Avenue du Bois de Verrières	Côté impair du n°173 au n°249	Côté pair du n° 168 au n° 226	
Rue Camille Pelletan	Côté impair du n° 61 au n°117	Côté pair du n° 30 au n° 106	
Rue de Kerjouanno	Totalité		
Rue de l'Union	Côté impair du n° 5 au n°15	Côté pair du n° 8 au n° 26	
Rue des Gravier	Totalité		
Rue Marcel Maillard	Totalité		
Rue Saint Gervais	Totalité		
Rue Samoëns	Totalité		
<b>BUREAU DE VOTE N° 20</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE EDMOND BLANGUERNON / PREAU</b>			
<b>1 rue des Grouettes</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée des Fontenelles	Totalité		
Allée des Impressionnistes	Totalité		
Allée des Vergers	Totalité		
Allée Diderot	Totalité		
Avenue François Molé	Côté impair du n°41 au n°123	Côté pair du n°54 au n°146	
Rue Albert Camus	Totalité		
Rue des Sources	Côté impair du n°27 au n°147	Côté pair du n°16 au n°176	
Rue du Colonel Fabien	Côté impair du n°1 au n°55		
Rue Joseph Bricon	Totalité		
Villa des Fontenettes	Totalité		
<b>BUREAU DE VOTE N° 21</b>			
<b>Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS DU PARC HELLER</b>			
<b>21 rue Prosper Legouté</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée des Erables	Totalité		
Allée des Meuniers	Totalité		
Allée des Ormeaux	Totalité		
Rue des Hautes Bièvres	Totalité		
Rue des Sources	Côté impair du n°1 au n°25	Côté pair du n°2 au n°14	
Rue Roger Salengro	Totalité		
<b>BUREAU DE VOTE N° 22</b>			
<b>Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS DU PARC HELLER</b>			
<b>20 rue Prosper Legouté</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Rue Adolphe Pajeaud	Côté impair du n°1 au n°73	Côté pair du n°2 au n°44	Côté pair du n°50 au n°80
Rue Armand Carrel	Totalité		
Rue du Coteau	Totalité		
Rue Jean Mermoz	Totalité		
Rue Jeanne	Totalité		
Rue Joseph Fouriaux	Totalité		
Rue Vaillant	Totalité		
Rue Victor Clément	Totalité		
Villa Davis	Côté impair du n°1 au n°7	Côté pair du n°4 au n°12	
Villa Henriette	Totalité		
Villa Yvonne	Totalité		

<b>BUREAU DE VOTE N° 23</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL BERT / PREAU</b>		
<b>67 avenue Jean Monnet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Platanes	Totalité	
Avenue Jean Monnet	Côté impair du n°51 au n°57	Côté pair du n° 42 au n° 48
Rue de la Prairie	Totalité	
Rue de l'Abreuvoir	Totalité	
Rue Joseph Delon	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 24</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL BERT / REFECTOIRE</b>		
<b>65 avenue Jean Monnet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Jean Monnet	Côté impair du n°7 au n°49	Côté pair du n°8 au n°40
	Côté impair du n°59 au n°69	Côté pair du n°50 au n°56
Passage Prosper Legouté	Totalité	
Rue d'Aquitaine	Totalité	
Rue d'Arras	Totalité	
Rue de Bone	Totalité	
Rue de la Paix	Totalité	
Rue de Soissons	Totalité	
Rue de Verdun	Côté impair du n°75 au n°83	Côté pair du n°38 au n°46
Rue Guynemer	Totalité	
Rue Mirabeau	Côté impair du n°1 au n°23	Côté pair du n°2 au n°14
Rue Pierre Vermeir	Côté impair du n°1 au n°111	Côté pair du n°2 au n°90
Rue Prosper Legouté	Côté impair du n°31 au n°85	Côté pair du n°74 au n°96
<b>BUREAU DE VOTE N° 25</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT / PREAU</b>		
<b>67 avenue Jean Monnet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Division Leclerc	Côté pair du n°74 au n°148	
Avenue de la Marne	Totalité	
Cité Duval	Totalité	
Rue Charles Lebeau	Totalité	
Rue de Massy	Côté impair du n°1 au n°61	Côté pair du n°2 au n°60
Rue de Reims	Totalité	
Rue de Verdun	Côté impair du n°1 au n°73	Côté pair du n°2 au n°36
Rue Esther	Totalité	
Rue Liénard	Totalité	
Rue Mirabeau	Côté impair du n°25 au n°113	Côté pair du n°16 au n°48
<b>BUREAU DE VOTE N° 26</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ADOLPHE PAJEAUD / SALLE DE JEUX</b>		
<b>143 rue Adolphe Pajaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Herbier	Totalité	
Allée de la Bièvre	Totalité	
Parvis de la Bièvre	Côté impair du n°3 au n°5	Côté pair du n°2 au n°4
Rue Adolphe Pajaud	Côté impair du n°75 au n°153	Côté pair du n°82 au n°170
Rue des Jardinets	Totalité	
Rue des Pâquerettes	Totalité	
Rue des Roses	Totalité	
Rue du Docteur Schweitzer	Totalité	
Rue Pierre Vermeir	Côté impair du n°113 au n°147	Côté pair du n°92 au n°120

<b>BUREAU DE VOTE N° 27</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ADOLPHE PAJEAUD – REFECTOIRE</b>		
<b>143 rue Adolphe Pajaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Chemin Latéral	Totalité	
Parvis de la Bièvre	Côté impair n°1	
Parvis du Breuil	Côté impair du n°3 au n°5	Côté pair n°4
Rue Adolphe Pajaud	Côté impair du n°155 au n°181	Côté pair du n°172 au n°234
Rue de Massy	Côté impair du n°63 au n°99	Côté pair du n°62 au n°94
Rue de Megève	Côté impair du n°1 au n°3	Totalité du n°5 au n°20
Rue des Chênes	Côté impair du n°1 au n°33	Côté pair du n°2 au n°34
Rue des Garennes	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 28</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VAL DE BIEVRE / SALLE DE JEUX</b>		
<b>248-250 rue Adolphe Pajaud</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Charmes	Totalité	
Parvis du Breuil	Côté impair n°1	Côté pair n°2
Rue Adolphe Pajaud	Côté impair du n°183 au n°261	Côté pair du n°236 au n°306
Rue André Chénier	Côté impair du n°1 au n°7	
Rue des Acacias	Totalité	
Rue des Chênes	Côté pair du n°36 au n°112	
Rue des Glaises	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue du Clos de Massy	Totalité	
Rue du Pont de Pierre	Totalité	
Rue du Saule	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 29</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DU NOYER DORE / REFECTOIRE</b>		
<b>6 boulevard des Pyrénées</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Noyer Doré	Côté impair du n°1 au n°3	
Avenue du Président Kennedy	Côté pair du n°166 au n°228	
Boulevard des Pyrénées	Totalité	
Rue Alexandre Ribot	Totalité	
Rue André Chénier	Côté impair du n°9 au n°65	
Rue de Lutèce	Totalité	
Rue de Massy	Côté impair du n°101 au n°151	Côté pair du n°96 au n°150
Rue de Megève	Côté impair n°21	
Rue des Hautes Berges	Totalité	
Rue des Sorrières	Totalité	
Rue du Noyer Doré	Totalité	
Rue Robert Scherrer	Totalité	
Rue Simone Seailles	Totalité	
Rue Victor Schoelcher	Totalité	
Sentier des Pierrottes	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 30</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE / SALLE DE JEUX</b>		
<b>24 rue Anatole France</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de la Loire	Totalité	
Allée de l'Adour	Totalité	
Allée de l'Escaut	Totalité	
Allée du Gange	Totalité	
Allée du Rhône	Totalité	
Avenue de la Fontaine Mouton	Totalité	
Avenue du Président Kennedy	Côté pair du n°134 au n°154	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue de la Caspienne	Totalité	
Rue de la Garonne	Totalité	

SUITE BUREAU DE VOTE N° 30		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de la Méditerranée	Totalité	
Rue des Baconnets	Côté impair du n°69 au n°81	Côté pair du n°74 au n°94
Rue du Lac Léman	Totalité	
Rue du Mont Blanc	Totalité	
Square de l'Atlantique	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 31		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE / REFECTOIRE 24 rue Anatole France		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Bougainvillée	Totalité	
Allée de la Tamise	Totalité	
Allée de la Volga	Totalité	
Allée des Fauvettes	Totalité	
Allée du Lac Tchad	Totalité	
Avenue du Président Kennedy	Côté pair du n°62 au n°70 et du n°74 au n°132	
Chemin Potier	Totalité	
Impasse Beaulieu	Totalité	
Impasse des Saubergeaux	Totalité	
Impasse des Sept Vertus	Totalité	
Rue de la Vallée des Saubergeaux	Totalité	
Rue de l'Aunette	Totalité	
Rue des Baconnets	Côté impair du n°31 au n°67	Côté pair du n°30 au n°72
Rue des Tilleuls	Totalité	
Rue Maurice Brouard	Totalité	
Rue Paul Cézanne	Totalité	
Rue Rameau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 32		
Lieu de vote : CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD 140 avenue de la Division Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos des Mûres	Totalité	
Allée Fantin Latour	Totalité	
Allée Suzanne	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°150 au n°186	
Avenue du Président Kennedy	Côté pair du n°2 au n°60 et n°72	
Rue Alphonsine	Totalité	
Rue des Baconnets	Côté impair du n°1 au n°29	Côté pair du n°2 au n°28
Rue des Mûres	Totalité	
Rue Germaine	Totalité	
Rue Léonie	Totalité	
Rue Louis	Totalité	
Rue Maninville	Totalité	
Rue Michel Ange	Totalité	
Rue Mirabeau	Côté impair du n°115 au n°153	Côté pair du n°50 au n°80
Villa des Plantes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 33		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES RABATS / PREAU 167-173 rue des Rabats		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Chanteclair	Totalité	
Allée des Jonquilles	Totalité	
Allée du Vignoble	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°119 au n°239	
Impasse des Hirondelles	Totalité	
Rue de la Mutualité	Côté impair du n°73 au n°145	Côté pair du n°52 au n°114
Rue de l'Aurore	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°16
Rue des Rabats	Côté impair du n°161 au n°181 et du n°187 au n°209	Côté pair du n°178 au n°254
Rue du Jour	Totalité	

SUITE BUREAU DE VOTE N° 33		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Midi	Totalité	
Rue du Progrès	Côté impair du n°1 au n°11	Côté pair du n°2 au n°16
Rue du Soleil Levant	Totalité	
Rue du Vallon	Totalité	
Square Alexander Fléming	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 34		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DUNOYER DE SEGONZAC		
4 rue Dunoyer de Ségonzac		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Arts	Totalité	
Allée des Vendanges	Totalité	
Allée Pierre Loti	Totalité	
Boulevard Colbert	Côté impair du n°1 au n°39	Côté pair du n°2 au n°50
Impasse Armand	Totalité	
Rue Alfred de Musset	Totalité	
Rue des Rabats	Côté impair du n°1 au n°59	Côté pair du n°2 au n°60 et n°74
Rue du Chemin de Fer	Côté impair du n° 1 à 43	Côté pair du n°2 au n°44
Rue du Val Fleury	Totalité	
Rue Frédéric Chopin	Totalité	
Rue George Sand	Totalité	
Rue Lecommandeur	Totalité	
Rue Massenet	Totalité	
Villa Elise	Totalité	
Villa Raspail	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 35		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DUNOYER DE SEGONZAC / REfectoire		
4 rue Dunoyer de Ségonzac		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Saint Hubert	Totalité	
Avenue Armand Guillebaud	Côté impair du n°51 au n°151	Côté pair du n°58 au n°152
Rue Auguste Renoir	Totalité	
Rue Chateaubriand	Totalité	
Rue Dunoyer de Segonzac	Totalité	
Rue Maurice Utrillo	Totalité	
Rue Pablo Picasso	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 36		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES RABATS / REfectoire		
167-173 rue des Rabats		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Cécile Brumschwig	Côté impair du n°3 au n°5	Côté pair n°2 au n°6 et n°10
Allée de la Cerisaie	Totalité	
Allée Honoré de Balzac	Totalité	
Allée Irène Joliot-Curie	Totalité	
Allée Suzanne Lacorre	Côté impair du n°1 au n°5	Côté pair du n°2 au n°4
Avenue des Frères Lumière	Totalité	
Avenue Francois Arago	Totalité	
Chemin des Eglantines	Totalité	
Cours Jean Gabin	Totalité	
Cours Pierre Fresnay	Totalité	
Rue André Charles Boulle	Totalité	
Rue Charles de Montesquieu	Totalité	
Rue de l'Aubépine	Côté impair du n°25 au n°53	Côté pair du n°34 au n°88
Rue des Canaris	Totalité	
Rue des Chardonnerets	Côté impair du n°1 au n°31	Côté pair du n°2 au n°28
Rue des Rabats	Côté impair du n°61 au n°69	N°183 Côté pair du n°62 au n°72
Rue Léonard de Vinci	Totalité	
Rue Nicolas Poussin	Totalité	
Rue Pascal	Totalité	
Rue Pierre Cot	Totalité	



<b>BUREAU DE VOTE N° 37</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE ANDRE MALRAUX</b>		
<b>1 avenue Léon Harmel</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Villemilan	Totalité	
Allée Georges Clémenceau	Totalité	
Avenue de l'Europe	Totalité	
Avenue François Sommer	Totalité	
Avenue Léon Harmel	Totalité	
Avenue Léon Jouhaux	Totalité	
Impasse d'Aulnay	Totalité	
Rue Alexis de Tocqueville	Totalité	
Rue de Bellevue	Totalité	
Rue de Champagne	Totalité	
Rue des Alouettes	Totalité	
Rue des Chardonnerets	Côté impair du n°33 au n°41	Côté pair du n°30 au n°40
Rue des Marchais	Totalité	
Rue des Nations Unies	Totalité	
Rue des Pinsons	Totalité	
Rue des Rabats	Côté impair n°185	
Rue Luigi Galvani	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 38</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE PASQUIER / SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>1 rue d'Artois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Peupliers	Totalité	
Allée François Mansart	Totalité	
Avenue Aristide Briand	Côté impair du n° 99 au n°119 et n° 127	Côté pair du n°110 au n° 134
Avenue de Sceaux	Côté pair n° 28	
Avenue du Général de Gaulle	Côté impair du n° 45 au n° 99	Côté pair du n° 4 au n° 88
Avenue Léon Blum	Côté pair du n° 136 au n° 148	
Impasse Curie	Totalité	
Impasse des Marteaux	Totalité	
Rue d'Alsace Lorraine	Côté impair du n° 21 au n°53	Côté pair du n° 32 au n°70
Rue de l'Ouest	Totalité	
Rue de la Grande Couture	Totalité	
Rue du Nord	Totalité	
Rue du Sud	Totalité	
Rue Velpeau	Côté impair du n° 5 au n°11	Côté pair du n° 78 au n°84
<b>BUREAU DE VOTE N° 39</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU NOYER DORE / PREAU</b>		
<b>2 boulevard des Pyrénées</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Esterel	Totalité	
Allée du Chamossaire	Totalité	
Allée du Danube	Totalité	
Allée du Nil	Totalité	
Avenue du Noyer Doré	Côté impair n° 5	Côté pair du n° 2 au n°12
Avenue du Président Kennedy	Côté pair du n° 156 au n° 164	
Rue de l'Annapurna	Totalité	
Rue de Tignes	Totalité	
Rue Einstein	Totalité	
Square des Alpes	Totalité	
Square des Cévennes	Totalité	
Square des Corbières	Totalité	
Square du Canigou	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 40</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE CHENIER / SALLE A MANGER</b>		
<b>35 rue Camille Pelletan</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Orme Au Messier	Totalité	
Allée des Guillonnières	Totalité	
Allée des Renardeaux	Totalité	
Allée des Tourterelles	Totalité	
Allée du Ruisseau	Totalité	
Avenue du Bois de Verrières	Côté impair du n°147 au n°171	Côté pair du n°142 au n°166
Avenue Du Parc de la Noisette	Totalité	
Impasse des Sources	Totalité	
Impasse Jacqueline	Totalité	
Rue Camille Pelletan	Côté impair du n°1 au n°59	Côté pair du n°2 au n°28
Rue de la Cité moderne	Totalité	
Rue de la Fontaine du Sault	Totalité	
Rue de la Fonte des Godets	Totalité	
Rue de l'Union	Côté impair du n°1 au n°3	Côté pair du n°2 au n°6
Rue des Sources Prolongées	Totalité	
Rue du Docteur Barié	Totalité	
Rue du Poirier du Gange	Totalité	
Villa Carman	Totalité	
Voie des Vignes	Totalité	
Voie Verte	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°41</b>		
<b>Lieu de vote : ESPACE VASARELY - CLUB</b>		
<b>Place des Anciens combattants d'Afrique du Nord</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Julia	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair du n°1 au n°5	Côté pair du n°2 au n°8
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Impasse Robert	Totalité	
Passage de la Bièvre	Totalité	
Passage du Square	Totalité	
Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord	Totalité	
Place Firmin Gémier	Totalité	
Rue Auguste Mounié	Côté impair du n°1 au n°49	
Rue Céline	Totalité	
Rue Coustou	Totalité	
Rue de la Bièvre	Totalité	
Rue de l'Abbaye	Côté impair du n°17 au n°47	Côté pair du n°6 au n°24
Rue de l'Abbé Enjalvin	Totalité	
Rue des Prés	Totalité	
Rue du Lavoir de la Grande Pierre	Totalité	
Rue du Marché	Totalité	
Rue Henri Lasson	Totalité	
Rue Henri-Barbusse	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Jean Moulin	Côté pair n°2	
Rue Madeleine	Totalité	
Rue Trudon	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 42</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT / SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>67 avenue Jean Monnet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Eugène Sue	Totalité	
Avenue François Molé	Côté impair du n°125 au n°165	Côté pair du n°148 au n°160
Rue Adolphe Pajeaud	Côté pair du n°46 au n°48	
Rue Alexandre Dumas	Totalité	
Rue Gérard de Nerval	Totalité	
Rue Marcel Cerdan	Totalité	
Rue Prosper Legouté	Côté impair du n°1 au n°29	Côté pair du n°2 au n°72
Villa Davis	Côté pair n°2	
Villa Marguerite	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 43</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASSE DES RABATS</b>		
<b>167-173, rue des Rabats</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Beauregard	Totalité	
Allée Cécile Brumschwig	Côté pair n°8	
Allée des Quatre Vents	Totalité	
Allée Raphaël	Totalité	
Allée Suzanne Lacorre	Côté impair du n°7 au n°11	
Avenue de la Division Leclerc	Côté impair n°117	
Boulevard Colbert	Côté impair n°41	
Impasse Stendhal	Totalité	
Rue de la Mutualité	Côté impair du n°1 au n°71	Côté pair du n°2 au n°50
Rue de la Prévoyance	Totalité	
Rue de l'Aubépine	Côté impair du n°1 au n°23	Côté pair du n°2 au n°32
Rue de l'Aurore	Côté impair du n°21 au n°27	Côté pair du n°18 au n°40
Rue de l'Avenir	Totalité	
Rue des Rabats	Côté impair du n°71 au n°159	Côté pair du n°76 au n°176
Rue du Chemin de Fer	Côté impair du n°45 au n°49	Côté pair du n°46 au n°50
Rue du Progrès	Côté impair du n°13 au n°21	Côté pair du n°18 au n°26
Rue Emile Seitz	Totalité	
Rue Marin La Meslée	Totalité	
Rue Thierry	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 44</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASSE DESCARTES</b>		
<b>22 rue Pierre-Gilles De Gennes</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Lavoisier	Côté impair du n° 1 au n°19	Côté pair du n° 4 au n°12
Cours Jules Raimu	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue des Hortensias	Côté impair du n° 13 au n°27	Côté pair du n° 18 au n°28
Rue des Pivoines	Côté impair du n° 3 au n°55	Côté pair du n° 2 au n°68
Rue Galilée	Totalité	
Rue Georges Charpak	Totalité	
Rue Louis Jouvét	Totalité	
Rue Nicolas Copernic	Totalité	
Rue Pierre-Gilles de Gennes	Totalité	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-154 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté DRE/BELP n° 2019-93 du 10 mai 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bagneux

**Vu** les demandes du maire de Bagneux en date des 27 juin et 12 juillet 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Bagneux sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3:** le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (11 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n°3 : Bagneux), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ancienne mairie 1 rue de la mairie

**ARTICLE 4 :** le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5 :** le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Bagneux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

## BAGNEUX – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-154 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	1, rue de la mairie	N° 3 : Bagneux
2	ECOLE MAURICE THOREZ	41, rue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
3	ECOLE ALBERT PETIT	17, rue Pablo Néruda	N° 3 : Bagneux
4	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
5	ECOLE LANGEVIN	5, rue Louis Charles Boileau	N° 3 : Bagneux
6	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
7	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
8	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
9	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
10	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
11	ECOLE HENRI WALLON	72, avenue Jean-Marín Naudin	N° 3 : Bagneux
12	ECOLE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
13	GYMNASE JOLIOT CURIE	59, rue de Verdun	N° 3 : Bagneux
14	ECOLE HENRI BARBUSSE	2, avenue Louis Pasteur	N° 3 : Bagneux
15	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
16	COLLEGE HENRI BARBUSSE	69 bis, avenue Albert Petit	N° 3 : Bagneux
17	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
18	ECOLE PAUL VAILLANT COUTURIER	26, avenue P. V. Couturier	N° 3 : Bagneux
19	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
20	ECOLE PAUL ELUARD	1, Mail des Tertres	N° 3 : Bagneux
21	ECOLE MARCEL CACHIN	4, Mail des Cuverons	N° 3 : Bagneux
22	ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT	1, rue de la Mairie	N° 3 : Bagneux

<b>BUREAU DE VOTE N°1</b>		
<b>Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE</b>		
<b>1, rue de la Mairie</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Allée du Clos Joli	Totalité	
Allée Paul Langevin	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°1 au n°23	
Avenue Henri Ravera	Côté impair du n°1 au n°19	Côté pair du n°2 au n°18
Avenue Jean Baptiste Fortin	Côté impair du n°17 à la fin	
Clos des Benards	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue Dampierre	Totalité	
Rue de Fontenay	Totalité	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de la lissette	Côté impair du n°1 au n°19 bis	Côté pair du n°2 au n°18
Rue de la Mairie	Totalité	
Rue de la République	Totalité	
Rue des Benards	Totalité	
Rue Froide	Côté impair du n°1 au n°3	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n°1 au n°3	Côté pair du n°2 au n°8
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Louis Charles Boileau	Du n°1 au n°10	
Rue Salvador Allende	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°2</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MAURICE THOREZ</b>		
<b>41, rue Albert Petit</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Allée du Poitou	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°19 au n°41 bis	Côté pair du n°20 au n°40
Avenue Henri Barbusse	Côté pair du n°2 au n°8	
Rue des Blains	Côté pair du n°2 au n°16	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°1 au n°21	Côté pair du n°2 au n°22
Rue Enguehard	Totalité	
Rue François Laurent Gibon	Totalité	
Rue Hardenberg	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Du n°35 à la fin	
Sentier des Monceaux	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°3</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ALBERT PETIT</b>		
<b>17, rue Pablo Neruda</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée des Mathurins	Totalité	
Avenue Albert Petit	Côté pair du n°2 au n°18	
Avenue du Maréchal Foch	Côté impair du n°25 au n°79	
Impasse des Monceaux	Totalité	
Résidence Etienne Hajdu	Du n°1 au n°10	
Rue de la Lissette	Du n°20 à la fin	
Rue de la Porte d'En Bas	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Mathurins	Totalité	
Rue des Monceaux	Totalité	
Rue Pablo Neruda	Totalité	
Sentier des Brugnauts	Totalité	
Square Fernand Léger	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°4</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN</b>			
<b>5, rue Louis Charles Boileau</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N°dans la rue</b>	
Allée du Clos des Vignes		Totalité	
Avenue du Général de Gaulle		Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Fortin		Côté pair du n°18 à la fin	
Chemin Latéral		Totalité	
Rue Alphonse Pluchet		Totalité	
Rue Blanchard		Totalité	
Rue du Moulin Blanchard		Totalité	
Rue Froide		Côté impair du n°5 au n°9	
Rue Ledru Rollin		Côté impair du n°5 à la fin	Côté pair du n°10 à la fin
Rue Perrotin		N°38	
Rue Pierre Semard		Totalité	
Sentier de la Fontaine Voeux		Totalité	
Square de la Prémontière		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°5</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE LANGEVIN</b>			
<b>5, rue Louis Charles Boileau</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N°dans la rue</b>	
Allée Jacques Brel		Côté pair du n° 2 à la fin	
Avenue de la Garlande		Totalité	
Avenue Henri Barbusse		Côté impair du n°13 au n°19	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°20 au n°100	Côté impair du n°21 au n°107
			Côté impair du n°109 au n°125
Avenue Jean Jaurès		Côté pair du n°2 à la fin	Côté impair du n°17 à la fin
Avenue Jean-Baptiste Fortin		Côté impair du n°1 au n°15 bis	Côté pair du n°2 au n°12 bis
Résidence Picasso		Totalité	
Rue de l'Egalité		Totalité	
Rue Froide		Côté pair du n°2 à la fin	
Rue Marc Sangnier		Du n°1 au n°34	
Villa Aubouin		Totalité	
Voie des Suisses		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE</b>			
<b>59, rue de Verdun</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N°dans la rue</b>	
Allée des Tilleuls		Totalité	
Allée du Prunier Hardy		Totalité	
Allée Jacques Brel		Côté impair du n°1 à la fin	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°106 au n°144	Côté impair du n°169 au n°215
Rue de Verdun		Côté impair du n°1 au n°63	
Rue Pasteur		Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON</b>			
<b>72, avenue Jean-Marín Naudin</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N°dans la rue</b>	
Avenue Henri Ravera		Côté pair du n°178 à la fin	
Avenue Jean Jaurès		Côté impair du n°1 au n°15	
Avenue Marx Dormoy		Totalité	
Avenue Stalingrad		Totalité	
Rue Albert Fririon		Totalité	
Rue de la Pierre Plate		Totalité	
Rue de la Résistance		Totalité	
Rue des Mirabelliers		Totalité	
Rue du Colonel Fabien		Totalité	
Rue Jean Marin Naudin		Totalité	
Rue Marcel Viguiér		Totalité	
Rue Maurice Pruniaux		Totalité	



<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>	
<b>Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE</b>	
<b>59, rue de Verdun</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée Anatole France	Totalité
Rue de Kirovakan	Totalité
Rue de Turin	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE</b>	
<b>59, rue de Verdun</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Rue Claude Debussy	Totalité
Rue Frédéric Chopin	Totalité
Rue Mozart	Totalité
Rue Rossini	Totalité
Rue Serge Prokofiev	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON</b>	
<b>72, avenue Jean-Marín Naudin</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée des Terres Abonnées	Totalité
Avenue Aristide Briand	Du n°2 au n°104
Avenue Victor Hugo	Du n°2 à la fin
Rond point des Martyrs de Chateaubriand	Du n°1 au n°15   Du n°2 au n°14
Rue Assia Djebar	Totalité
Rue de Verdun	Du n°95 à la fin
Rue Gustave Courbet	Totalité
Rue Romain Rolland	Totalité
Villa Jean Marin Naudin	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI WALLON</b>	
<b>72, avenue Jean-Marín Naudin</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Avenue Louis Pasteur	Du n°14 à la fin
Rue de la Bièvre	Totalité
Rue de la Mégisserie	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE JOLIOT CURIE</b>	
<b>59, rue de Verdun</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée des Orchidées	Du n°2 au n°10
Avenue Henri Barbusse	Du n°22 à la fin   Du n°35 à la fin
Avenue Louis Pasteur	Du n°11 à la fin
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin   Du n°73 au n°93
Rue Gabriel Cosson	Du n°1 à la fin
Square Marcel Lods	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>	
<b>Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE</b>	
<b>59, rue de Verdun</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée de la Madeleine	Totalité
Allée des Orchidées	Du n°1 à la fin   Du n°12 à la fin
Allée Georges Brassens	Du n°1 au n°9   Du n°2 au n°8
Avenue Henri Barbusse	Du n°21 au n°27   Du ° 10 au n°20
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI BARBUSSE</b>	
<b>2, avenue Louis Pasteur</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée Maurice Langlet	Totalité
Rue des Colibris	Du n°2 à la fin
Rue des Pervenches	Totalité
Rue du Champ des Oiseaux	Du n°2 à la fin
Rue Jean Longuet	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE</b>		
<b>69 bis, avenue Albert Petit</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Avenue Albert Petit	Du n°43 au n°67Bis	Du n°42 au n°70
Avenue Aristide Briand	Du n°106 au n°160	
Avenue Louis Pasteur	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°12
Cité de la Concorde	Du n°2 à la fin	
Rue André Ox	Totalité	
Rue Bertie Albrecht	Totalité	
Rue Charles Michels	Totalité	
Rue de Robinson	Totalité	
Rue de Verrières	Totalité	
Rue des Meuniers	Côté impair du n°23 à la fin	Côté pair du n°24 à la fin
Rue du Docteur Charcot	Totalité	
Rue du Progrès	Du n°1 à la fin	
Rue Haig Tbirian	Totalité	
Rue Léo Ferré	Du n°2 à la fin	
Rue Madame Curie	Totalité	
Rue Robert Pontet	Totalité	
Square Léo Ferré	Du n°1 à la fin	
Villa des Iris	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : COLLEGE HENRI BARBUSSE</b>		
<b>69 bis, avenue Albert Petit</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Avenue Albert Petit	Du n°69 à la fin	Du n°72 à la fin
Avenue Aristide Briand	Du n°162 au n°212	
Avenue Paul Vaillant Couturier	Totalité	
Impasse Jeanne d'Arc	Totalité	
Passage Marie Michel Bioret	Totalité	
Résidence des Buttes	Totalité	
Rue Blaise Pascal	Totalité	
Rue de la Briqueterie	Totalité	
Rue de la Liberté	Du n°1 à la fin	Du n°2 à la fin
Rue de la Participation	Totalité	
Rue des Blains	Du n°18 à la fin	Du n°1 à la fin
Rue des Bois	Totalité	
Rue des Buttes	Totalité	
Rue des Capucines	Totalité	
Rue des Prés	Totalité	
Rue du 17 octobre 1961	Totalité	
Rue Patry	Totalité	
Rue Sophie Germain	Totalité	
Sente de la Pointe des Buttes	Totalité	
Sentier de la Roue	Totalité	
Sentier du Bas des Buttes	Totalité	
Square Edmond Barbanson	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL VAILLANT COUTURIER</b>		
<b>26, avenue Paul Vaillant Couturier</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>	
Allée de la Paix	Totalité	
Allée de l'Abbé Grégoire	Totalité	
Allée Mirabeau	Totalité	
Square Montesquieu	Du n°1 à la fin	
Square Schoelcher	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER</b>	
<b>26, avenue Paul Vaillant Couturier</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Avenue Aristide Briand	Du n°214 à la fin
Avenue des Fleurs	Totalité
Impasse du Pont Royal	Totalité
Rue Abraham Lincoln	Totalité
Rue des Bas Longchamps	Totalité
Rue du Pont Royal	Totalité
Rue du Port Galand	Totalité
Villa des Longchamps	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD</b>	
<b>1, Mail des Tertres</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée des Bas Coquarts	Du n°1 à la fin
Allée des Charmilles	Du n°2 au n°16
Allée des Marronniers	Du n°1 à la fin
Résidence du Port Galand	Du n°2 à la fin
Rue de la Sarrazine	Totalité
Rue des Bas Coquarts	Totalité
Rue des Coquarts	Totalité
Rue des Frères Lumière	Totalité
Rue des Pichets	Totalité
Rue du Docteur Albert Schweitzer	Totalité
Rue Edouard Branly	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE PAUL ELUARD</b>	
<b>1, Mail des Tertres</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée Paul Eluard	Du n°1 à la fin
Avenue de Bourg-la Reine	Du n°2 à la fin
Avenue de Montrouge	Du n°2 à la fin
Mail des Tertres	Totalité
Place de la Fontaine Gueffier	Du n°1 à la fin
Place des Tertres	Totalité
Rue des Marronniers	Du n°1 à la fin
Rue des Tertres	Du n°1 au n°11   Du n°2 au n°40
Rue des Violettes	Totalité
Rue du Général Sarrail	Totalité
Rue Germaine	Totalité
Rue Léon Bernard	Totalité
Sentier de Paris à Sceaux	Du n°2 à la fin
Sentier des Sablons	Du n°2 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MARCEL CACHIN</b>	
<b>4, Mail des Cuverons</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N°dans la rue</b>
Allée des Rosiers	Du n°1 à la fin
Avenue du Maréchal Foch	Du n°81 à la fin
Impasse de la Renardière	Du n°1 à la fin
Mail des Cuverons	Totalité
Place des Brugnauts	Totalité
Rue de la Fontaine	Du n°2 au n°70
Rue des Brugnauts	Totalité
Rue des Cuverons	Totalité
Sente des Cuverons	Du n°2 à la fin

<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>	
<b>Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE – SALLE CAILLAT</b>	
<b>1 rue de la Mairie</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Acacias	Totalité
Allée du Parc	Totalité
Avenue Albert Petit	Côté impair du n°1 au n°17
Avenue Gabriel Péri	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Côté impair du n°1 au n°11
Place du Treize octobre	Totalité
Rue Adèle	Totalité
Rue des Fossés	Totalité
Rue des Olivettes	Totalité
Rue du Clos Lapaume	Totalité
Rue Etienne Dolet	Totalité
Rue Pierre Brossolette	Totalité
Villa des Olivettes	Totalité



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-155 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2017-54 du 22 février 2017 modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-119 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes,

**Vu** la demande du maire de Colombes en date du 22 août 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Colombes sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

.../

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

<b>Elections</b>	<b>Bureaux centralisateurs</b>
Présidentielles, européennes, législatives (2ème circonscription), régionales, départementales (canton n°10 : Colombes-1), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – Salon d'Honneur Place de la République
Législatives (1 <sup>ère</sup> circonscription)	Bureau n° 41 Ecole Reine Henriette Maternelle
Départementales (canton n° 11 : Colombes-2)	Bureau n° 18 Ecole Léon Bourgeois Elémentaire B 3 rue Léon Bourgeois

**ARTICLE 4** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 3** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet, et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

## COLOMBES – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-155 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE SALON D'HONNEUR	Place de la République	N° 10 – Colombes-1
2	ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE B (ex maternelle) SALLE DE MOTRICITE	3 rue des Glycines	N° 10 – Colombes-1
3	ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE GYMNASE	42 rue Saint-Denis	N° 10 – Colombes-1
4	ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE SALLE POLYVALENTE	58, rue des Ecoles	N° 10 – Colombes-1
5	ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE REFECTOIRE	58 rue des Ecoles	N° 10 – Colombes-1
6	ECOLE VICTOR HUGO MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	108 rue des Champarons	N° 10 – Colombes-1
7	ECOLE HOCHÉ MATERNELLE REFECTOIRE	128 rue Hoche	N° 10 – Colombes-1
8	ECOLE HOCHÉ ELEMENTAIRE PREAU	119 rue Hoche	N° 10 – Colombes-1
9	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE SALLE POLYVALENTE	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
10	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE CENTRE DE LOISIRS	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
11	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE REFECTOIRE	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
12	TRIBUNAL D'INSTANCE	9 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
13	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE A REFECTOIRE	7 rue L. Bourgeois	N° 10 – Colombes-1
14	ECOLE JULES VERNE MATERNELLE SALLE DE DANSE	189 rue des Voies du Bois	N° 11 – Colombes-2
15	ECOLE JULES VERNE MATERNELLE REFECTOIRE	189 rue des Voies du Bois	N° 11 – Colombes-2
16	ECOLE ANNE FRANCK MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	288 rue d'Estienne d'Orves	N° 11 – Colombes-2
17	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B GYMNASE	3 rue L. Bourgeois	N° 11 – Colombes-2
18 Bureau centralisateur	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B PREAU	3 rue L. Bourgeois	N° 11 – Colombes-2
19	ECOLE GEORGES POMPIDOU	84-96 rue Denis Papin	N° 11 – Colombes-2
20	ECOLE GEORGES POMPIDOU	84-96 rue Denis Papin	N° 11 – Colombes-2
21	ECOLE GUSTAVE BIENVETU MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	12-16 rue L. Carnot	N° 11 – Colombes-2
22	ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ELEMENTAIRE GYMNASE	52 rue J.J. Rousseau	N° 10 – Colombes-1
23	ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	65 rue Solférino	N° 10 – Colombes-1

**COLOMBES – LISTE DES BUREAUX DE VOTE**

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
24	ECOLE L. WALLON MATERNELLE REFECTOIRE/SALLE POLYVALENTE	29 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
25	ECOLE L. WALLON ELEMENTAIRE REFECTOIRE	31 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
26	ECOLE CAMILLE CLAUDEL MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS	46 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
27	ECOLE JEAN MOULIN MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS	56-58 rue d'Estienne d'Orves	N° 10 – Colombes-1
28	ECOLE HENRI MARTIN MATERNELLE SALLE DE JEUX	329 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
29	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE REFECTOIRE	2 rue Edouard Vaillant	N° 11 – Colombes-2
30	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE GYMNASE	325 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
31	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE GYMNASE	325 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
32	ECOLE SIMONE VEIL SALLE DE MOTRICITE	1-3 rue Marguerite Yourcenar	N° 10 – Colombes-1
33	ECOLE SIMONE VEIL CENTRE DE LOISIRS	1-3 rue Marguerite Yourcenar	N° 10 – Colombes-1
34	ECOLE TOUR D'Auvergne MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	10 rue Legnano	N° 10 – Colombes-1
35	ECOLE TOUR D'Auvergne ELEMENTAIRE REFECTOIRE	10 rue Legnano	N° 10 – Colombes-1
36	ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B SALLE POLYVALENTE	280 rue du Président S. Allende	N° 10 – Colombes-1
37	ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B REFECTOIRE	280 rue du Président S. Allende	N° 10 – Colombes-1
38	ECOLE BUFFON GYMNASE	44 rue Buffon	N° 10 – Colombes-1
39	ECOLE BUFFON GYMNASE	44 rue Buffon	N° 10 – Colombes-1
40	ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE PREAU/SALLE DE MOTRICITE	10 rue Gay Lussac	N° 10 – Colombes-1
41 Bureau centralisateur	ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	120 rue St Denis	N° 10 – Colombes-1
42	ECOLE A. PARE ELEMENTAIRE REFECTOIRE	11 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
43	ECOLE A. PARE MATERNELLE PREAU	9 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
44	ECOLE A. PARE MATERNELLE REFECTOIRE	9 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
45	ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE B PREAU	100 boulevard de Valmy	N° 10 – Colombes-1
46	ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE A GYMNASE	100 boulevard de Valmy	N° 10 – Colombes-1
47	ECOLE M. BERTHELOT MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	12 rue A. Bouvier	N° 10 – Colombes-1
48	ECOLE C. PERRAULT MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	169 rue Henry Dunant	N° 10 – Colombes-1



<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>		
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALON D'HONNEUR</b>		
<b>Place de la République</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Auguste Charles	Totalité	
Avenue Note	Totalité	
Impasse Barbu	Totalité	
Passage de la Tourelle	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Place Henri Neveu	du n°15 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Place Maurice Chavany	Totalité	
Place Rhin et Danube	Totalité	
Rue Casimir Vincent	Totalité	
Rue de la Liberté	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue de l'Indépendance	Totalité	
Rue de l'Orme	Totalité	
Rue des Tilleuls	Totalité	
Rue du Huit Mai 1945	Totalité	
Rue du Bournard	du n°27 à la fin (impairs)	du n°24 à la fin (pairs)
Rue Julien Galle	Totalité	
Rue Saint-Vincent	du n°1 à la fin (impairs)	
Villa des Aubépines	Totalité	
Villa Marcel	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°2</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE B – SALLE DE MOTRICITE</b>		
<b>3 rue des Glycines</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Robinson	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°2 au 64 QUA (pairs)	
Boulevard Gambetta	du n° 2 au 12 QUA (pairs)	
Place Général Leclerc	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue de la Fraternité	du n°1 au 27 QUA (impairs)	du n°2 au 24 QUA (pairs)
Rue de la Liberté	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue de Verdun	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue des Anciens Combattants	Totalité	
Rue des Glycines	Totalité	
Rue Desmont Dupont	du n°1 au 9 (impairs)	
Rue du 11 Novembre 1918	Totalité	
Rue du Bournard	du n°1 au 25 (impairs)	du n°2 au 22 (pairs)
Rue Guillot	Totalité	
Rue Labouret	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 34 (pairs)
Rue Saint-Denis	du n°51 au 89 QUA (impairs)	du n°40 au 72 QUA (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE – GYMNASSE</b>		
<b>42 rue Saint Denis</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Besson	Totalité	
Rue Bosman	Totalité	
Rue Boursier	Totalité	
Rue de la Concorde	Totalité	
Rue Desmont Dupont	du n°11 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Rue de la Fraternité	du n°29 à la fin (impairs)	du n°26 à la fin (pairs)
Boulevard Gambetta	du n°14 à la fin (pairs)	
Rue Héloïse	Totalité	
Rue Labouret	du n°36 à la fin (pairs)	
Rue Marc Bachet	Totalité	
Boulevard des Oiseaux	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°1 au 49 bis (impairs)	du n°2 au 38 (pairs)
Rue Saint-Hilaire	Totalité	
Rue Saint-Lazare	Totalité	
Rue Taillade	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>58 rue des Ecoles</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Georges	Totalité	
Avenue Marie Henriette	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°38 au 52 QUA (pairs)	
Avenue Nicolas Gillet	Totalité	
Avenue Victor Fontaine	Totalité	
Avenue Yvonne Lebreton	Totalité	
Boulevard Marceau	du n°56 à la fin (pairs)	
Rue d'Aywaille	Totalité	
Rue de Belgique	Totalité	
Rue des Déportés de 1940-45	Totalité	
Rue du Général Ferrie	Totalité	
Rue du Progrès	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue J.-L. Bernier	du n°23 à la fin (impairs)	du n° 22 à la fin (pairs)
Rue Sellier	Totalité	
Rue Yvonne Lebreton	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE – REFECTOIRE</b>		
<b>58 rue des Ecoles</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Condorcet	Totalité	
Avenue de l'Agent Sarre	du n°81 à la fin (impairs)	
Avenue de Stalingrad	du n°1 au 73 QUA (impairs)	
Avenue des Ecoles	Totalité	
Avenue Germaine	Totalité	
Avenue Girardin Binet	Totalité	
Avenue Godon	Totalité	
Avenue Lapy	Totalité	
Rue de la Gaité	Totalité	
Rue d'Enghien	Totalité	
Rue des Champarons	du n°81 au 139 QUA (impairs)	du n°84 au 138 QUA (pairs)
Rue des Echanges	Totalité	
Rue des Ecoles	Totalité	
Rue des Sazières	Totalité	
Rue Marcel Lépine	Totalité	
Villa des Marronniers	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE</b>		
<b>108 rue des Champarons</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Molière	Totalité	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue Bontemps	totalité	
Avenue Courteline	Totalité	
Avenue Lorne	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°2 au 36 (pairs)	
Avenue Verlaine (ex avenue Charles)	Totalité	
Impasse Beauséjour	Totalité	
Petite rue des Champarons	Totalité	
Rue Beauséjour	Totalité	
Rue des Champarons	Du n° 1 au 79 (impairs)	Du n° 2 au 82 (pairs)
Rue du Pasteur Luther King	Totalité	
Rue Eugène Turpin	Totalité	
Rue Guerlain	Totalité	
Rue J.L. Bernier	Du n° 1 au 21 (impairs)	Du n° 2 au 20 (pairs)
Rue Vincent Garreau	Totalité	
Villa Bellon	Totalité	
Villa Marthe	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE HOCHÉ MATERNELLE – REFECTOIRE / 128 rue Hoche</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Françoise Talibon	Totalité
Avenue Henri	Totalité
Avenue Leballeur	Totalité
Avenue Victor Hugo	Totalité
Rue Cuny	Totalité
Rue de Villiers	Totalité
Rue Désiré Ramelet	Totalité
Rue Diderot	Totalité
Rue Hoche	Totalité
Rue Victor Hugo	Totalité
Villa Victor Hugo	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE HOCHÉ ELEMENTAIRE – PREAU / 119 rue Hoche</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue de l'Agent Sarre	du n°1 au 79 (impairs)   du n°2 à la fin (pairs)
Avenue François Bernier	Totalité
Avenue Roger	Totalité
Impasse Bernard	Totalité
Rue Clara Lemoine	Totalité
Rue Danton	Totalité
Rue du Commandant Rivière	Totalité
Rue Gramme	Totalité
Rue Marc Sangnier	Totalité
Rue Maurice Berteaux	Totalité
Rue Théodule Ribot	Totalité
Rue Tilly	Totalité
Villa Odile	Totalité
Villa Suzanne	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – SALLE POLYVALENTE / 18 rue des Monts Clairs</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Adeline	Totalité
Avenue des Acacias	Totalité
Avenue du Maréchal Foch	Totalité
Avenue Eugénie	Totalité
Avenue Fleury	Totalité
Avenue Verrier	Totalité
Place Henri Neveu	du n°1 au 13 (impairs)
Rue Bellenot	Totalité
Rue des Monts Clairs	du n°1 au 13 (impairs)
Rue Maréchal Joffre	du n°1 au 79 QUA (impairs)   du n°2 au 84 QUA (pairs)
Villa Barbette	Totalité
Villa des Cerises	Totalité
Villa des Cerisiers	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – CENTRE DE LOISIRS / 18 rue des Monts Clairs</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Centrale	Totalité
Avenue Florentine	Totalité
Avenue Troussel	Totalité
Avenue Villebois Mareuil	Totalité
Rue Berthe	Totalité
Rue de la Station	Totalité
Rue des Cerisiers	du n°81 à la fin (impairs)   du n°76 à la fin (pairs)
Rue des Monts Clairs	du n°95 à la fin (impairs)
Rue Henri Litolff	du n°2 au n°24 QUA (pairs)
Rue Joseph Pene	Totalité
Rue Maréchal Joffre	du n°81 à la fin (impairs)   du n°86 à la fin (pairs)
Rue Pierre Geoffroix	Du n° 1 au 25 QUA (impairs)
Rue Saint-Vincent	du n°2 à la fin (pairs)
Rue Vico	Totalité
Rue Villebois Mareuil	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – REFECTOIRE</b>		
<b>18 rue des Monts Clairs</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Bellair	Totalité	
Avenue Gabriel	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n° 41 au 95 (impairs)	
Avenue Jeanne d'Arc	du n° 1 à la fin (impairs)	
Avenue Lazare Carnot	totalité	
Avenue Lucienne	Totalité	
Rue Denis Papin	du n° 1 au 13(impairs)	du n° 2 au 36 (pairs)
Rue des Alouettes	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue des Cerisiers	du n° 1 au 79 (impairs)	du n° 2 au 74 (pairs)
Rue des Monts Clairs	du n° 15 au 93 (impairs)	du n° 2 au 68 (pairs)
Rue Gustave Bienvêtu	Totalité	
Rue Lakanal	Totalité	
Rue Lazare Carnot	Totalité	
Rue Marcel Bourguignon	Totalité	
Rue Paul Lecomte	Totalité	
Rue Pierre Geoffroy	du n° 2 au 24 (pairs)	
Villa Marie (Mts Clairs)	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 12</b>		
<b>Lieu de vote : TRIBUNAL D'INSTANCE</b>		
<b>9 rue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Henri Barbusse	du n°1 au 39 (impairs)	du n°2 au 30 (pairs)
Cité Halphen	Totalité	
Eglise Saint-Pierre/Paul	Totalité	
Passage Jacques Prévert	Totalité	
Place Général Leclerc	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue Bayard	Totalité	
Rue Beaurepaire	Totalité	
Rue Bouin	Totalité	
Rue des Voies du Bois	du n°1 au 27 (impairs)	du n°2 au 32 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°1 au 29 (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°1 au 27 (impairs)	
Rue Halphen	Totalité	
Rue Lamartine	Totalité	
Rue Rouget de l'Isle	du n°1 au 35 (impairs)	du n°2 au 28 (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE A – REFECTOIRE</b>		
<b>7 rue L. Bourgeois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Altes	Totalité	
Avenue Charles Auguste	Totalité	
Avenue Della Monica	Totalité	
Avenue Deloffre	Totalité	
Avenue des Electriciens	Totalité	
Avenue des Facteurs	Totalité	
Avenue Félicien David	Totalité	
Avenue François Cayla	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°32 au 60 (pairs)	
Avenue Joseph Lasnier	Totalité	
Rue André Messenger	Totalité	
Rue Brassat	du n° 2 à la fin (pairs)	
Rue de Prague	du n° 8 à la fin (pairs)	
Rue des Voies du Bois	du n°29 au 69 (impairs)	du n°34 au 80 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°31 au 145 QUA (impairs)	
Rue François Charles Ostyn	Totalité	
Rue Georges Bizet	Totalité	
Rue Jacques Eléonore Fermé	Totalité	
Rue Jean-Louis Louet	Totalité	
Rue Massenet	Totalité	
Rue Rouget de l'Isle	du n°37 à la fin (impairs)	du n°30 à la fin (pairs)
Villa Galle	Totalité	
Villa Nouvelle	du n° 1 à la fin (impairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE MATERNELLE – SALLE DE DANSE</b>		
<b>189 rue des Voies du Bois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée du Moulin Joly	Totalité	
Allée Robert	Totalité	
Avenue Alcime Albert	Totalité	
Avenue Anatole France	du n°23 à la fin (impairs)	du n°50 à la fin (pairs)
Avenue André Yvette	Totalité	
Avenue des Pavillons	Totalité	
Avenue Preuvot	Totalité	
Rue de la Paix	Totalité	
Rue de l'Union	Totalité	
Rue des Voies du Bois	du n°169 à la fin (impairs)	du n°182 à la fin (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°181 au 205 (impairs)	
Rue Ernest Renan	Totalité	
Rue Général Cremer	Totalité	
Rue Saint Exupéry	Totalité	
Villa Blanchard	Totalité	
Villa Henriette	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE MATERNELLE – REFECTOIRE</b>		
<b>189 rue des Voies du Bois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Sycomores	Totalité	
Avenue Adrienne	Totalité	
Avenue Anatole France	du n°1 au 21 (impairs)	du n°2 au 48 (pairs)
Avenue Geneviève	Totalité	
Avenue Madeleine	Totalité	
Rue de l'Industrie	Totalité	
Rue de Varsovie	du n°73 à la fin (impairs)	du n°76 à la fin (pairs)
Rue des Voies du Bois	du n°149 au 167 (impairs)	du n°158 au 180 (pairs)
Rue Jean Wiener	Totalité	
Rue Pierre Melusson	Totalité	
Villa des Peupliers	Totalité	
Villa Marie Auguste	Totalité	
Villa Marie-Louise	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ANNE FRANCK MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>288 rue d'Estienne d'Orves</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Arts	Totalité	
Avenue des Lauriers	Totalité	
Avenue des Vats	Totalité	
Avenue Joseph Binet	Totalité	
Passage des Hortensias	Totalité	
Rue Colbert	du n°2 au 40 (pairs)	
Rue des Arts	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°207 au 277(impairs)	
Rue du Commerce	Totalité	
Rue François Mauriac	Totalité	
Rue Moslard	du n°97 à la fin (impairs)	du n°102 à la fin (pairs)
Rue Pierre Brossolette	du n°2 au n°64 QUA (pairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B – GYMNASE</b>		
<b>3 rue Léon Bourgeois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Céline	Totalité	
Avenue Emile Grand	Totalité	
Avenue Etienne Aubert	Totalité	
Avenue Garreau	Totalité	
Avenue Houlet	Totalité	
Avenue Petitgoût	Totalité	
Rue Brassat	Du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue de Varsovie	du n°2 au 74 (pairs)	
Rue des Voies du Bois	du n°71 au 147 (impairs)	du n°82 au 156 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°147 au 179 QUA (impairs)	
Rue Eugène Besançon	Totalité	
Rue Godon	Totalité	
Rue Léon Bourgeois	Totalité	
Rue Paul Claudel	Totalité	
Rue Serpente	Totalité	
Villa Salamandre	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B – PREAU</b>		
<b>3 rue Léon Bourgeois</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Boquet	Totalité	
Avenue des Fleurs	Totalité	
Avenue Donatienne	Totalité	
Avenue du Docteur Calmette	Totalité	
Avenue Fernand	Totalité	
Avenue François Rousseau	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°62 à la fin (pairs)	
Avenue Ida	Totalité	
Avenue Lefèvre	Totalité	
Avenue Morel	Totalité	
Avenue Rafine	Totalité	
Rue Aristide Briand	Totalité	
Rue de Prague	du n° 1 à la fin (impairs)	du n° 2 au 6 (pairs)
Rue de Varsovie	du n°1 au 71 (impairs)	
Rue Héléne Boucher	Totalité	
Rue Joseph Deville	Totalité	
Rue Pasteur	Totalité	
Rue Victorien Sardou	Totalité	
Sentier de Paris	Totalité	
Villa du Sud	Totalité	
Villa Nouvelle	du n° 2 à la fin (pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE GEORGES POMPIDOU</b>		
<b>84-96 rue Denis Papin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Deux Sœurs	Totalité	
Avenue des Monts Clairs	Totalité	
Avenue du Mont Blanc	Totalité	
Avenue François Charlin	Totalité	
Avenue Virginie	Totalité	
Rue Denis Papin	du n° 15 au 29 (impairs)	
Rue des Alouettes	du n° 2 à la fin (pairs)	
Rue des Monts clairs	du n°70 à la fin (pairs)	
Rue Félix Faure	du n° 25 au 33 (impairs)	
Rue François 1 <sup>er</sup>	du n° 2 à la fin (pairs)	
Rue Henri Litolff	du n° 26 au 42 QUA (pairs)	
Rue Henri Martin	du n° 1 au 13 (impairs)	du n° 2 au 12 (pairs)
Rue Jean Mermoz	Totalité	
Rue Marquet	Totalité	
Rue Pierre Geofroix	du n°27 à la fin (impairs)	du n°26 à la fin (pairs)
Villa des Monts Clairs	Totalité	
Villa Héléne	Totalité	
Villa Palmyre	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE GEORGES POMPIDOU</b>		
<b>84-96 rue Denis Papin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Bourdonnet	Totalité	
Avenue Carnot	Totalité	
Avenue Delaby	Totalité	
Avenue Héléne	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°97 à la fin (impairs)	
Avenue Heurtault	Totalité	
Avenue Jeanne d'Arc	du n°2 à la fin (impairs)	
Rue Denis Papin	du n° 31 à la fin (impairs)	du n° 38 à la fin (pairs)
Rue Félix Faure	du n°1 au 23 (impairs)	du n°2 au 28 (pairs)
Villa Georges	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE G. BIENVETU MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE</b>		
<b>12-16 rue L. Carnot</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Charles F. Faure	Totalité	
Avenue Clert et Robert	Totalité	
Avenue Humblot	Totalité	
Avenue Pauline	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Vallées	Totalité	
Rue Félix Faure	du n°35 à la fin (impairs)	du n°30 à la fin (pairs)
Rue François 1er	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue Henri Litolff	du n°44 à la fin (pairs)	
Rue Henri Martin	du n° 15 à la fin (impairs)	du n° 14 à la fin (pairs)
Rue Pierre Virol	Totalité	
Villa Eugène	Totalité	
Villa Rougier	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU ELEMENTAIRE – GYMNASSE</b>		
<b>52 rue Jean-Jacques Rousseau</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Stalingrad	du n°125 au n°213 QUA (impairs)	
Avenue Joseph Antoine	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°66 à la fin (pairs)	
Avenue Solférino	Totalité	
Boulevard Marceau	du n°1 au 17 (impairs)	du n°2 au 12 (pairs)
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Solférino	du n° 1 à la fin (impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>65 rue Solférino</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Stalingrad	du n°75 au 123 QUA (impairs)	
Avenue du Progrès	Totalité	
Avenue Geneviève Bain	Totalité	
Avenue Marceau	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°54 au 64 (pairs)	
Boulevard Marceau	du n°19 à la fin (impairs)	du n°14 au 54 QUA (pairs)
Impasse Savry	Totalité	
Rue de Dixmude	Totalité	
Rue de l'Yser	Totalité	
Rue du Progrès	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue Solférino	du n°2 à la fin (pairs)	
Villa René	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE L. WALLON MATERNELLE – REFECTOIRE/SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>29 rue Jules Michelet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Paul Langevin	du n° 1 à la fin (impairs)	
Avenue de Stalingrad	du n°92 à la fin (pairs)	
Route du Port de Paris	Totalité	
Rue Jules Michelet	du n°1 au 31 (impairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE L. WALLON ELEMENTAIRE – REFECTOIRE / 31 rue Jules Michelet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Catherine	Totalité	
Avenue de Stalingrad	du n°2 au 90 QUA (pairs)	
Avenue d'Epinay	Totalité	
Avenue Hauser	Totalité	
Avenue Léona	Totalité	
Impasse Cadoret	Totalité	
Rue d'Epinay	Totalité	
Rue Jules Michelet	du n°33 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE CAMILLE CLAUDEL MATERNELLE – CENTRE DE LOISIRS / 46 rue Jules Michelet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Cayla	Totalité	
Avenue Charles Deloron	Totalité	
Avenue d'Orgemont	Totalité	
Avenue Elisabeth	Totalité	
Avenue Suzanne	Totalité	
Rue des Champarons	du n°141 à la fin (impairs)	du n°140 à la fin (pairs)
Villa Clothilde	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JEAN MOULIN MATERNELLE – CENTRE DE LOISIRS 56-58 rue d'Estienne d'Orves</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Eugène Heurtault	Totalité	
Avenue Victor Heurtault	Totalité	
Passage Marcel Pagnol	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°2 au 140 (pairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°29 au 117 (impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN MATERNELLE – SALLE DE JEUX / 329 rue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Bleuets	Totalité	
Avenue des Champs Félix	Totalité	
Avenue Henri Jeanne	Totalité	
Avenue Justin	Totalité	
Avenue Louis Rémy	Totalité	
Passage René	Totalité	
Rue Arago	Totalité	
Rue Branly	Totalité	
Rue des Gros Grés	du n°2 au 126 QUA (pairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°142 au 194 (pairs)	
Rue Edouard Vaillant	du n°1 au 59 QUA (n°impairs)	du n°2 au 20 QUA (pairs)
Rue Félix	Totalité	
Rue Gabriel Péri	du n°119 au 329 (impairs)	
Rue Laplace	Totalité	
Rue Moslard	du n°1 au 47 QUA (n°impairs)	du n°20 au 60 QUA (pairs)
Rue Pierre Curie	du n°23 au 39 QUA (impairs)	
Rue Voltaire	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – REFECTOIRE / 2 rue Edouard Vaillant</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Albertine	Totalité	
Avenue Fernex	Totalité	
Avenue Marie Alexandrine	Totalité	
Avenue Roncevaux	Totalité	
Rue Colbert	du n°42 au 102 (pairs)	
Rue de Chatou	du n°1 au 125 (impairs)	du n°2 au 116 (pairs)
Rue de l'Agriculture	du n°1 au 75 (impairs)	du n°2 au 72 (pairs)
Rue des Gros Grés	du n°1 au 131 QUA (impairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°196 au 328 QUA (pairs)	
Rue Moslard	du n°49 au 95 QUA (impairs)	du n°62 au 100 QUA (pairs)
Rue Pierre Curie	du n°41 à la fin (impairs)	du n°36 à la fin (pairs)
Rue Pierre Deloron	Totalité	



<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – GYMNASSE</b>		
<b>325 rue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Augustine	Totalité	
Avenue du Moulin	Totalité	
Avenue Marcel Auguste	Totalité	
Avenue Michel	Totalité	
Avenue Yvonne	Totalité	
Rue Bellevue	du n°49 au 247 QUA (impairs)	du n°8 au 166 QUA (pairs)
Rue Béranger	du n°1 au 105 QUA (impairs)	du n°2 au 112 QUA (pairs)
Rue de Parmentier	Totalité	
Rue du Grisard	Totalité	
Rue Gabriel Péri	du n°142 au 298 QUA (pairs)	
Rue Guynemer	Totalité	
Rue Henri Dunant	du n°1 au 85 QUA (impairs)	du n°2 au 110 QUA (pairs)
Rue Pierre Baduel	Totalité	
Avenue du 5 Mars	du n°2 à la fin (pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – GYMNASSE</b>		
<b>325 rue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Plateau	Totalité	
Avenue Durandal	Totalité	
Avenue Trasbot	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°62 au 112 QUA (pairs)	
Rue Colbert	du n°57 au 123 QUA (impairs)	du n°104 au 158 (pairs)
Rue Cugnet	Totalité	
Rue de Chatou	du n°127 à la fin (impairs)	du n°118 à la fin (pairs)
Rue de l'Agriculture	du n°77 à la fin (impairs)	du n°74 à la fin (pairs)
Rue des Gros Grés	du n°133 au 201 QUA (impairs)	du n°128 au 174 QUA (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°330 au 358 QUA (pairs)	
Rue du Docteur Roux	du n° 9 à la fin (impairs)	
Rue Edouard Vaillant	du n°61 au 111 QUA (impairs)	du n°22 au 114 QUA (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°331 au 435 (impairs)	du n°300 au 412 QUA (pairs)
Rue Henri Dunant	du n°87 au 115 QUA (impairs)	
Rue Lavoisier	Totalité	
Rue Moslard	du n°2 au 18 QUA (pairs)	
Rue Pierre Curie	du n°1 au 21 QUA (n°impairs)	du n°2 au 34 QUA (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE SIMONE VEIL – SALLE MOTRICITE</b>		
<b>1-3 rue Marguerite Yourcenar</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°131 au 169 (impairs)	du n°138 au 176 QUA (pairs)
Place Louis Aragon	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue des Côtes d'Auty	du n°39 à la fin (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°462 au 502 QUA (pairs)	
Rue Jeanne Gleuzer	Totalité	
Rue Lucie Aubrac	Totalité	
Rue Marguerite Yourcenar	Totalité	
Rue Pierre Expert	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°33</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE SIMONE VEIL – CENTRE DE LOISIRS</b>		
<b>1-3 rue Marguerite Yourcenar</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Charles de Gaulle	du n° 171 à la fin (impairs)	du n° 178 à la fin (pairs)
Rue Champy	Totalité	
Rue Colbert	du n° 197 à la fin (impairs)	du n° 208 à la fin (pairs)
Rue de Sartrouville	Totalité	
Rue des Côtes d'Auty	du n°36 à la fin (pairs)	
Rue du Président Salvador Allende	du n° 307 à la fin (impairs)	du n° 396 à la fin (pairs)
Rue Lucien Levanneur	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°34</b> <b>Lieu de vote : ECOLE TOUR D'Auvergne Maternelle – Salle Polyvalente</b> <b>10 rue Legnano</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Coubertin	Totalité	
Avenue de l'Europe	du n°17 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Avenue des Peupliers	Totalité	
Avenue des Saules	Totalité	
Avenue Deschanel	Totalité	
Avenue Tour d'Auvergne	Totalité	
Avenue Victoire	Totalité	
Parc Ile Marante	du n°1 au 7 QUA	
Rue de Frankenthal	Totalité	
Rue de l'Avenir	Totalité	
Rue de Legnano	Totalité	
Rue François Faber	Totalité	
Rue Jean Monnet	totalité	
Rue Nouvelle	Totalité	
Rue Olympie	Totalité	
Rue Paul Bert	du n°23 à la fin (impairs)	du n°14 à la fin (pairs)
Rue René Aperse	Totalité	
Rue Robert Schuman	Totalité	
Rue Youri Gagarine	du n°98 à la fin (pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°35</b> <b>Lieu de vote : ECOLE TOUR D'Auvergne Élémentaire – Refectoire</b> <b>10 rue Legnano</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Ile Marante	Totalité	
Avenue des Renouillers	Totalité	
Avenue Humbert	Totalité	
Parc Ile Marante	du n°9 au 11 QUA (impairs)	
Piscine	Totalité	
Place de la Commune de Paris	Totalité	
Rue de l'Égalité	du n°17 à la fin (impairs)	du n°16 à la fin (pairs)
Rue des Renouillers	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°1 au 105 QUA (impairs)	du n°90 au 278 QUA (pairs)
Rue Edmond Rostand	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°36</b> <b>Lieu de vote : ECOLE CHARLES PÉGUY Élémentaire B – Salle Polyvalente</b> <b>280 rue du Président Salvador Allende</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Parc Ile Marante	du n° 13 à la fin (impairs)	
Rue Cesaria Evora	Totalité	
Rue Charles Péguy	Totalité	
Rue Daniel Balavoine	Totalité	
Rue de Seine	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°107 au 305 QUA (impairs)	du n° 280 au 394 QUA (pairs)
Rue Jean de la Fontaine	Totalité	
Rue Jules Ferry	du n° 52 à la fin (pairs)	
Rue Racine	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°37</b> <b>Lieu de vote : ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B – REFECTOIRE</b> <b>280 rue du Président Salvador Allende</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Levallois	Totalité	
Avenue Debrez	Totalité	
Avenue Lesage	Totalité	
Avenue Marie-Thérèse	Totalité	
Avenue Micheline	Totalité	
Avenue Rochefort	Totalité	
Rue Bellevue	du n°249 à la fin (impairs)	du n°168 à la fin (pairs)
Rue Beranger	du n°107 à la fin (impairs)	du n°114 à la fin (pairs)
Rue Colbert	du n°196 à la fin (pairs)	
Rue Jules Ferry	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 50 QUA (pairs)
Rue Mozart	Totalité	
Rue René Légé	du n°35 à la fin (impairs)	du n°32 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°38</b> <b>Lieu de vote : ECOLE BUFFON – GYMNASSE</b> <b>44 rue Buffon</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aubenne	Totalité	
Avenue de Beaumont	Totalité	
Avenue de la Cerisaie	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°1 au 103 QUA (impairs)	du n°2 au 60 QUA (pairs)
Rue Buffon	Totalité	
Rue Colbert	du n°1 au 55 QUA (impairs)	
Rue de la Cerisaie	Totalité	
Rue de Mantes	Totalité	
Rue de Metz	du n°5 à la fin (impairs)	du n°6 à la fin (pairs)
Rue des Canibouts	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°279 à la fin (impairs)	du n°360 à la fin (pairs)
Rue du Débarcadère	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	du n°66 à la fin (pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°39</b> <b>Lieu de vote : ECOLE BUFFON – GYMNASSE</b> <b>44 rue Buffon</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Gallieni	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°105 au 129 QUA (impairs)	
Rue de Metz	du n°1 au 3 QUA (impairs)	du n°2 au 4 QUA (pairs)
Rue des Gros Grès	du n°203 à la fin (impairs)	du n°200 à la fin (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°503 à la fin (impairs)	du n°504 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°40</b> <b>Lieu de vote : ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE – PREAU / SALLE DE MOTRICITE</b> <b>10 rue Gay Lussac</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Audra	du n°1 à la fin (impairs)	
Avenue César Franck	Totalité	
Avenue Charles Lecoq	Totalité	
Avenue Claude Debussy	Totalité	
Avenue du Bois	Totalité	
Avenue Emmanuel Chabrier	Totalité	
Avenue Jeanne	Totalité	
Avenue L. de Bettignies	Totalité	
Avenue Léon Renault	du n° 15 à la fin (impairs)	du n° 8 à la fin (pairs)
Avenue Paul Dukas	Totalité	
Avenue Saint-Saëns	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°9 au 51 QUA (impairs)	
Impasse Goublier	Totalité	
Rue Alice Servière	Totalité	
Villa Kreisser	du n°2 à la fin (pairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°41</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>120 rue Saint Denis</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Charlotte	Totalité	
Avenue Foucault	Totalité	
Avenue Léon Renault	du n° 1 au 13 (impairs)	du n° 2 au 6 (pairs)
Boulevard de Valmy	du n° 1 au 7 (impairs)	
Boulevard Edgar Quinet	Totalité	
Impasse Lambert	Totalité	
Place du Souvenir	Totalité	
Rue de la Nation	Totalité	
Rue de Verdun	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°2 au 26 QUA (pairs)	
Rue Gay Lussac	Totalité	
Rue Reine Henriette	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°91 au 191QUA (impairs)	du n°74 au 126 QUA (pairs)
Rue Thomas d'Orléans	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°42</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE ELEMENTAIRE – REFECTOIRE</b>		
<b>11 rue Y. Gagarine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Alexandre Godon	Totalité	
Avenue de Bezons	Totalité	
Avenue de Montreux	Totalité	
Passage Emmanuel	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n° 217 à la fin (impairs)	du n°164 à la fin (pairs)
Rue Youri Gagarine	du n°31 à la fin (impairs)	du n°40 au 96 (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°43</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE MATERNELLE – PREAU</b>		
<b>9 rue Youri Gagarine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Ambroise Paré	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue Bellevue	du n°1 au 47 QUA (impairs)	du n°2 au 6 QUA (pairs)
Rue de l'Egalité	du n°1 au 15 QUA (impairs)	du n°2 au 14 QUA (pairs)
Rue des Avants	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°2 au 88 QUA (pairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°28 au 140 QUA (pairs)	
Rue Gounod	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°193 au 215 (impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°44</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE MATERNELLE – REFECTOIRE</b>		
<b>9 rue Youri Gagarine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Auguste Victor Bocquet	Totalité	
Avenue Clémence	Totalité	
Avenue de l'Europe	du n°1 au 15 QUA (impairs)	
Rue d'Athènes	Totalité	
Rue de Strasbourg	Totalité	
Rue Paul Bert	du n°1 au 21 QUA (impairs)	du n°2 au 12 QUA (pairs)
Rue Saint-Denis	du n°128 au n° 162 (impairs)	
Rue Youri Gagarine	du n°1 au 29 (impairs)	du n°2 au 38 (pairs)
Villa Kreisser	du n°1 à la fin (impairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°45</b> <b>Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE B – PREAU</b> <b>100 boulevard de Valmy</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Audra	du n°2 à la fin (pairs)	
Avenue Clémentine	Totalité	
Avenue Kleber	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°53 au 115 QUA (impairs)	
Boulevard Louis Seguin	Totalité	
Boulevard Pierre de Coubertin	Totalité	
Digue de Colombes	Totalité	
Place Royale	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°46</b> <b>Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE A – GYMNASSE</b> <b>100 boulevard de Valmy</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Sarriane	Totalité	
Avenue du Drapeau	Totalité	
Avenue Léontine	Totalité	
Boulevard d'Achères	Totalité	
Boulevard de la Finlande	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 30 QUA (pairs)
Boulevard de Valmy	du n°117 à la fin (impairs)	du n°66 au 134 QUA (pairs)
Boulevard Gambetta	du n°1 à la fin (impairs)	
Place de Valmy	Totalité	
Rue Alexis Bouvier	Totalité	
Rue du Président Kennedy	du n°1 au 55 QUA (impairs)	du n°2 au 56 QUA (pairs)
Rue Marcelin Berthelot	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°47</b> <b>Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE</b> <b>12 rue A. Bouvier</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Association	Totalité	
Avenue de Stalingrad	du n°215 à la fin (impairs)	
Avenue Jean Jaurès	Totalité	
Boulevard de Finlande	du n°32 à la fin (pairs)	
Boulevard de Valmy	du n°136 à la fin (pairs)	
Rue Albert Camus	Totalité	
Rue Auguste Renoir	Totalité	
Rue du Président Kennedy	du n°57 à la fin (impairs)	du n°58 à la fin (pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°48</b> <b>Lieu de vote : ECOLE CHARLES PERRAULT MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE</b> <b>169 rue Henri Dunan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Coutainville	Totalité	
Avenue du 5 Mars	du n°1 à la fin (impairs)	
Avenue Louise	Totalité	
Impasse Jeannette	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n° 114 au 136 QUA (pairs)	
Rue Colbert	du n°125 au 195 QUA (impairs)	du n°160 au 194 QUA (pairs)
Rue des Chalets	Totalité	
Rue des Côtes d'Auty	du n°1 au 37 QUA (impairs)	du n°2 au 34 QUA (pairs)
Rue des Gros Grès	du n° 176 au 198 QUA (pairs)	
Rue du Docteur Roux	du n° 1 au 7 (impairs)	du n° 2 à la fin (pairs)
Rue Edouard Vaillant	du n°113 à la fin (impairs)	du n°116 à la fin (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°437 au 501 (impairs)	du n°414 au 460 QUA (pairs)
Rue Henri Dunant	du n°117 à la fin (impairs)	du n°112 à la fin (pairs)
Rue Lafayette	Totalité	
Rue René Légié	du n°1 au 33 QUA (impairs)	du n°2 au 30 QUA (pairs)



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-156 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-120 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Fontenay-aux-Roses,

**Vu** la demande du maire de Fontenay-aux-Roses en date du 24 juillet 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** les électeurs de la commune de Fontenay-aux-Roses sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** les Français établis hors de France, les militaires, les mariniers, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 7 : Chatillon), municipales et référendums	Infirmierie Ecole du Parc 6 avenue du Parc

**ARTICLE 4** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Fontenay-aux-Roses sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

## FONTENAY-AUX-ROSES – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-156 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
Bureau centralisateur	INFIRMERIE ECOLE DU PARC	6, avenue du Parc	
1	PREAU ELEMENTAIRE DU PARC	6, avenue du Parc	N° 7 - Chatillon
2	SALLE PLACE DE L'EGLISE	3, Place de l'Eglise	N° 7 - Chatillon
3	PREAU MATERNELLE JEAN MACE	2, avenue J. et M. Dolivet	N° 7 - Chatillon
4	ACCUEIL DE LOISIRS PIERRE BONNARD	5, rue de l'Avenir	N° 7 - Chatillon
5	REFECTOIRE MATERNELLE SCARRON	allée des Lilas	N° 7 - Chatillon
6	PREAU MATERNELLE SCARRON	allée des Lilas	N° 7 - Chatillon
7	ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE DE LA ROUE	50, avenue Gabriel Péri	N° 7 - Chatillon
8	PREAU MATERNELLE DE LA ROUE	50, avenue Gabriel Péri	N° 7 - Chatillon
9	MAISON DE QUARTIER DES PARADIS	8-12, rue Paul Verlaine	N° 7 - Chatillon
10	GYMNASE JEAN FOURNIER	7, rue des Potiers	N° 7 - Chatillon
11	MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI	23/25, avenue Lombart	N° 7 - Chatillon
12	CENTRE LA FONTAINE	12-14 rue La Fontaine	N° 7 - Chatillon
13	PREAU ELEMENTAIRE DES ORMEAUX	8, rue des Ormeaux	N° 7 - Chatillon
14	PREAU MATERNELLE DES ORMEAUX	8, rue des Ormeaux	N° 7 - Chatillon
15	PREAU MATERNELLE DES RENARDS	26, avenue Raymond Croland	N° 7 - Chatillon
16	REFECTOIRE ELEMENTAIRE DES PERVENCHES	1, rue des Pervenches	N° 7 - Chatillon
17	PREAU MATERNELLE DES PERVENCHES	1, rue des Pervenches	N° 7 - Chatillon



<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU ELEMENTAIRE DU PARC</b>		
<b>6, avenue du Parc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Boucicaut	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE PLACE DE L' EGLISE</b>		
<b>3, place de l' Eglise</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Verdun	Totalité	
Passage Pierre Letourneau	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Ledru Rollin	Totalité	
Rue René Barthélémy	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE JEAN MACE</b>		
<b>2, avenue J. et M. Dolivet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du Parc	Totalité	
Place de l' Eglise	Totalité	
Place du Château Ste Barbe	Totalité	
Place du Général de Gaulle	Totalité	
Rue des Bénards	du n°1 au n°31	du n°2 au n°16
Rue des Roses	Totalité	
Rue des Sorrières	Totalité	
Rue Paul Léautaud	Totalité	
Rue Scarron	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>		
<b>Lieu de vote : ACCUEIL DE LOISIRS PIERRE BONNARD</b>		
<b>5, rue de l' Avenir</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Valéry Larbaud	Totalité	
Avenue J. et M. Dolivet	du n°1 au n°23	du n°2 au n°18
Rue Blanchard	du n°1 au n°83	du n°2 au n°58
Rue Capitaine Paoli	Totalité	
Rue de l' Avenir	Totalité	
Rue des Mottiés	Totalité	
Rue des Pierrelais	Totalité	
Rue Gaston Sansoulet	Totalité	
Rue Georges Bromme	Totalité	
Rue La Boissière	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Sentier des Vignes	Totalité	
Square Jean Viollet	Totalité	
Villa des Roses	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>		
<b>Lieu de vote : REFECTOIRE MATERNELLE SCARRON</b>		
<b>Allée des Lilas</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Eglantines	Totalité	
Allée des Glycines	Totalité	
Allée des Lilas	Totalité	
Rue Blanchard	du n°60 au n°86	
Rue du Moulin Blanchard	Totalité	
Rue Marx Dormoy	du n°17 au n°69	du n°42 au n°54
Square Augustin Pajou	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE SCARRON</b>		
<b>Allée des Lilas</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue J. et M. Dolivet	du n°20 au n°38	du n°25 au n°37
Rue Beautemps Beaupré	Totalité	
Rue des Saints Sauveurs	du n°1 au n°15	du n°2 au n°20
Rue Georges Bailly	Totalité	
Rue Léon Blum	Totalité	
Rue Marx Dormoy	du n°1 au n°15	du n°2 au n°40
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>		
<b>Lieu de vote : ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELLE DE LA ROUE</b>		
<b>50, avenue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Emmanuel Chabrier	Totalité	
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Chemin de la Procession	Totalité	
Place de la Gare	Totalité	
Rue des Buffets	Totalité	
Rue des Hautes Sorrières	Totalité	
Rue des Saints Sauveurs	du n°22 au n°38	
Rue Rémy Laurent	Totalité	
Rue Simon Léoile	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DE LA ROUE</b>		
<b>50, avenue Gabriel Péri</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Camille Saint Saëns	Totalité	
Allée Georges Bizet	Totalité	
Allée Maurice Ravel	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Totalité	
Rue de la Roue	Totalité	
Rue des Bénards	du n°18 au n°42	du n°33 au n°57
Rue des Fauvettes	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER DES PARADIS</b>		
<b>8-12, rue Paul Verlaine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Alfred de Musset	Totalité	
Rue André Chénier	Totalité	
Rue Charles Péguy	Totalité	
Rue des Paradis	Totalité	
Rue François Villon	Totalité	
Rue Paul Verlaine	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : GYMNASSE JEAN FOURNIER</b>		
<b>7, rue des Potiers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Peupliers	Totalité	
Avenue Jean Perrin	Totalité	
Avenue Lombart	du n°1 au n°31	du n°2 au n°20
Place Ernest Laborde	Totalité	
Rue de l'abbé Turgis	Totalité	
Rue des Potiers	Totalité	
Rue du Maréchal Galliéni	Totalité	
Rue Gambetta	du n°1 au n°5 ter	du n°2 au n°16
Rue Marie et Pierre Curie	Totalité	
Rue Paul Langevin	du n°10 au n°28	du n°9 au n°19 bis
Voie de Chevreuse	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b> <b>Lieu de vote : MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI</b> <b>23-25, avenue Lombart</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Stand	Totalité	
Avenue des Mollins	Totalité	
Avenue Lombart	du n°22 au n°52	
Avenue Paul Langevin	du n°21 au n°49 bis	du n°30 au n°76
Chemin Renaudin	Totalité	
Rue Augustin Claude	Totalité	
Rue de la Fontaine aux Prêtres	Totalité	
Rue du Stand	Totalité	
Rue Félix Pécaut	Totalité	
Rue François Moreau	Totalité	
Rue Gambetta	du n°18 au n°68 ter	du n°7 au n°25 ter
Rue Gentil Bernard	Totalité	
rue J. N. Pelnard	Totalité	
Rue Joseph Le Guay	Totalité	
Rue René Isidore	Totalité	
Rue René Vauthier	Totalité	
Rue Robert Marchand	Totalité	
Sentier des Prés	Totalité	
Sentier du Clos des chevillons	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b> <b>Lieu de vote : CENTRE LA FONTAINE</b> <b>12-14 rue La Fontaine</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	Totalité	
Avenue Jean Moulin	Totalité	
Rue Briant	Totalité	
Rue des Couloirs	Totalité	
Rue du Docteur Soubise	Totalité	
Rue Estienne d'Orves	du n°37 au n°49	du n°58 au n°78
Rue Ferdinand Lot	Totalité	
Rue François Joseph Bouille	Totalité	
Rue Pierre Bonnard	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b> <b>Lieu de vote : PREAU ELEMENTAIRE DES ORMEAUX</b> <b>8, rue des Ormeaux</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Albert Camus	Totalité	
Allée des Ormeaux	Totalité	
Bd de la République	Totalité	
Place Carnot	Totalité	
Rue André Neyts	Totalité	
Rue Antoine Petit	Totalité	
Rue de l'Abbé Grandjean	Totalité	
Rue des Ormeaux	Totalité	
Rue Estienne d'Orves	du n°1 au n°35Ter	du n°2 au n°56
Rue La Fontaine	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b> <b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES ORMEAUX</b> <b>8, rue des Ormeaux</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Fleurie	Totalité	
Allée Marie Nodier	Totalité	
Avenue Raymond Croland	du n°2 au n°4	
Rue Boris Vildé	du n°1 au n°33	du n°2 au n°52
Rue de Bellevue	Totalité	
Rue des Marinières	Totalité	
Rue des Richardes	Totalité	
Rue Guérard	Totalité	
Rue Jean Lavaud	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES RENARDS</b>		
<b>26, avenue Raymond Croland</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Raymond Croland	du n°1 au n°23 bis	du n°6 au n°48
Impasse des Parouseaux	Totalité	
Route du Panorama	Totalité	
Rue Alexandre Fleming	Totalité	
Rue Boris Vildé	du n°35 au n°141	du n°54 au n°140
Rue de la Fosse Bazin	Totalité	
Rue du Professeur Leriche	Totalité	
Rue Léon Bloy	Totalité	
Rue Maurice Philippot	Totalité	
Rue Pasteur	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : REFECTORIE ELEMENTAIRE DES PERVENCHES</b>		
<b>1, rue des Pervenches</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Pavillons	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Totalité	
Avenue du Général Leclerc	Totalité	
Rue Auguste Ernoult	Totalité	
Rue Auguste Lemaire	Totalité	
Rue de la Redoute	Totalité	
Rue du Val Content	Totalité	
Rue Fournier	Totalité	
Rue J. P. Laurens	Totalité	
Rue Jacquemin	Totalité	
Rue Léonie Laporte	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : PREAU MATERNELLE DES PERVENCHES</b>		
<b>1, rue des Pervenches</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Clos des Rosati	Totalité	
Rue André Salel	Totalité	
Rue de l'Île	Totalité	
Rue des Moulins à Vent	Totalité	
Rue des Pervenches	Totalité	
Rue du Plateau	Totalité	
Rue Durand Bénech	Totalité	
Rue Mordillat	Totalité	
Ruelle des Champarts	Totalité	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-157 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-144 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers,

**Vu** la demande du maire de Gennevilliers en date du 19 juillet 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Gennevilliers sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3:** le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (1 <sup>ère</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 14 : Gennevilliers), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie - salle du conseil municipal et salles attenantes 177 avenue Gabriel Péri

**ARTICLE 4 :** le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5 :** le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Gennevilliers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet, et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

## GENNEVILLIERS – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-157 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES	177 avenue Gabriel Péri	N° 14 - Gennevilliers
2	ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE IMAGYM	13 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
3	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
4	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
5	ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	84/86 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
6	MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE CENTRE DE LOISIRS	27 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
7	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
8	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
9	ECOLE MATERNELLE PASTEUR SALLE RESTAURATION	1 rue Pasteur	N° 14 - Gennevilliers
10	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
11	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
12	SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO	21/23 rue Victor Hugo	N° 14 - Gennevilliers
13	ESPACE GRESILLONS	30-40 rue François Kovac	N° 14 - Gennevilliers
14	ESPACE GRESILLONS	28 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
15	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
16	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
17	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
18	MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE	13-15 rue Emile Zola	N° 14 - Gennevilliers
19	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
20	ECOLE DIDEROT MIXTE B	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
21	ECOLE MATERNELLE LURÇAT PREAU DES MOYENS	14 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
22	ECOLE MATERNELLE DIDEROT PREAU DES MOYENS	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
23	ECOLE PRIMAIRE LURCAT PREAU	8 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
24	MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers
25	MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>	
<b>Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES</b>	
<b>177 avenue Gabriel Péri</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gabriel Péri	du n°101 à la fin impairs
Impasse Saule	du n° 2 au n° 4
Rue du 8 mai 1945	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Marcel Lamour	du n° 2 au n° 24
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE - IMAGYM</b>	
<b>13 rue des Petites Murailles</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Legall	du n° 1 au n° 14
Avenue de la Gare	du n° 1 au n° 38
Impasse Denis Retrou	du n° 1 au n° 13
Place des Villes Jumelées	du n° 1 au n° 5
Résidence Fernand Bée	du n° 1 au n° 10
Rue de la Paix	du n° 1 au n° 34
Rue des Azalées	du n° 1 au n° 51
Rue Eugène Varlin	du n° 1 au n° 22
Rue Pierre Timbaud	du n° 2 au n° 100 pairs
Rue Rollet Salvan	du n° 1 au n° 22
Rue Villebois Mareuil	du n° 1 au n° 80
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU</b>	
<b>15 rue des Petites Murailles</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Victoire	du n° 1 au n° 10
Allée Gustave Caillebotte	du n° 1 au n° 29
Passage du Nord	du n° 1 au n° 100
Place du Nord	du n° 1 au n° 10
Place Jean Grandel	du n° 1 au n° 15
Rue Adrienne	du n° 1 au n° 16
Rue Amélie	du n° 1 au n° 12
Rue de la Procession	du n° 1 au n° 30
Rue de la Résistance	du n° 2 au n° 14
Rue des Petites Murailles	du n° 1 au n° 30
Rue Deslandes	du n° 1 au n° 21
Rue du Bournaire	du n° 1 au n° 12
Rue du Puisard	du n° 1 au n° 34
Rue Félicie	du n° 1 au n° 42
Rue Henri Aguado	du n° 1 au n° 25
Rue Jean Jaurès	du n° 1 au n° 45 impairs
Rue Jean Moulin	du n° 1 au n° 18
Rue Justin	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Pierre Timbaud	du n° 1 au n° 99 impairs
Villa des Fleurs	du n° 1 au n° 20
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU</b>	
<b>15 rue des Petites Murailles</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Camélinat	du n° 1 au n° 111 impairs
Première Impasse Justin	du n° 1 au n° 6
Rue de l'Union	du n° 1 au n° 5
Rue des Collines	du n° 1 au n° 37
Rue Deslandes	du n° 22 au n° 49
Rue Elisabeth Vigée Lebrun	du n° 1 au n° 22
Rue François Boucher	du n° 1 au n° 17
Rue Jeanne d'Arc	du n° 1 au n° 24
Rue Jules Larose	du n° 1 au n° 44
Rue Justin	du n° 1 au n° 21 impairs
Rue Pierre Graindorge	du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Mignard	du n° 1 au n° 25
Rue Retrou	du n° 1 au n° 31



<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE KERGOMARD</b>	
<b>84-86 rue de la couture d'Auxerre</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n°1 au n°58
Chemin du pont	du n°1 au n°68
Impasse Ambroise Tintellier	du n°1 au n°16
Impasse Filumina Christy	du n°6 au n°19
Impasse Nicolas	du n°65 au n°67
Rue Ambroise Croizat	du n°1 au n°10
Rue André Bourgogne	du n°1 au n°18
Rue de la Couture d'Auxerre	du n°52 au n°138 pairs   du n° 65 au n° 141 impairs
Rue des Chevrins Prolongée	Du n° 1 au n° 10
Rue des Nollées	du n°1 au n°57
Rue du Commandant l'Herminier	du n°1 au n°13
Rue du Pont d'Argenteuil	du n°2 au n°98 pairs   du n° 37 au n° 69 impairs
Rue Eugénie	du n°1 au n°46
Rue Fernand Léger	du n°1 au n°10
Rue Georges Quiqueré	du n°1 au n°66
Rue Guillaume Appolinaire	du n°1 au n°10
Rue Jean Jaurès	du n° 2 au n° 24 pairs
Rue Jules de Jouy	du n°1 au n°13
Rue Sainte Geneviève	du n°1 au n°44
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>	
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE – CENTRE DE LOISIRS</b>	
<b>27 rue de la Couture d'Auxerre</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pépinière	du n° 1 au n° 50
Passage Breville	du n° 1 au n°25
Rue Louis Calmel	du n° 22 au n°120
Rue Marcel Cachin	du n° 1 au n°29
Rue Robert Pottier	du n° 1 au n°26
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>	
<b>Lieu de vote : GYMNASSE LANGEVIN</b>	
<b>Rue de la Couture d'Auxerre</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Pierre de Coubertin	du n° 1 au n° 7
Place Saint-Just	du n° 0 au n° 10
Rue Arthur Rimbaud	du n° 1 au n°20
Rue de la Couture d'Auxerre	du n° 4 au n°50 pairs   du n° 9 au n°63impairs
Rue Descartes	du n° 1 au n°47
Rue Diderot	du n° 1 au n° 10
Rue Eugène Toulgoat	du n° 1 au n°35
Rue François Villon	du n° 1 au n°11
Rue George Sand	du n° 1 au n°39
Rue Jean Giraudoux	du n° 1 au n°9
Rue Robespierre	du n° 1 au n°11
Rue Ronsard	du n° 1 au n°10
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>	
<b>Lieu de vote : GYMNASSE LANGEVIN</b>	
<b>Rue de la Couture d'Auxerre</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n° 59 au n° 67
Impasse Jean-Baptiste Marie Vianney	du n° 1 au n° 11
Place Jules Guesde	du n° 2 au n° 8
Rue Auguste Renoir	du n° 1 au n° 25
Rue Beethoven	du n° 1 au n° 10
Rue Daumier	du n° 1 au n° 10
Rue Gustave Courbet	du n° 0 au n° 2
Rue Hector Berlioz	du n° 1 au n° 14
Rue Jules Valles	du n° 1 au n° 40
Rue Maurice Utrillo	du n° 1 au n° 10
Rue Mozart	du n° 1 au n° 11
Rue Paul Eluard	du n° 2 au n° 8
Rue Roger Martin du Gard	du n° 1 au n° 10
Rue Romain Rolland	du n° 0 au n° 1
Rue Stendhal	du n° 1 au n° 36

<b>BUREAU DE VOTE N°9</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR – SALLE RESTAURATION</b> <b>1 rue Pasteur</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place du Dr Roux	du n° 1 au n° 6
Rue Ampère	du n° 1 au n°10
Rue Carnot	du n° 1 au n°18
Rue Chevreul	du n° 1 au n°123
Rue Claude Bernard	du n° 1 au n°56
Rue des Chevrins	du n° 1 au n°121
Rue du Pont d'Argenteuil	du n° 1 au n°35quinter impairs
Rue Félix Faure	du n° 1 au n°31
Rue Jean Jaurès	du n° 26 au n° 64 pairs
Rue Joseph Leclainche	du n° 1 au n°19
Rue Louis Calmel	du n° 2 au n°20
Rue Marcelin Berthelot	du n° 3 au n°18
Rue Pasteur	du n° 1 au n°5
Rue Pierre et Marie Curie	du n° 1 au n°1
Rue Richelieu	du n° 1 au n°95
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b> <b>Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE</b> <b>22 rue Julien Mocquard</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue des Agnettes	du n° 1 au n°21
Rue des Bas	du n° 1 au n°80
Rue Jack London	du n° 2 au n°16
Rue Jean Prévost	du n° 1 au n°17
Rue Jules Verne	du n° 1 au n°10
Rue Lamartine	du n° 1 au n°7
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b> <b>Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE</b> <b>22 rue Julien Mocquard</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Libération	du n° 1 au n°27
Rue André Labuxière	du n° 1 au n°10
Rue Charles Alban	du n° 2 au n°4 bis
Rue Chateaubriand	du n° 1 au n°100
Rue des Lilas	du n° 1 au n°5
Rue du 8 mai 1945	du n° 27 au n°41 impairs + n° 46
Rue Henri Musler	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Julien Mocquard	du n° 1 au n°22
Rue Louis Denaux	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Roger Pointard	du n° 1 au n°14
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b> <b>Lieu de vote : SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO, 21-23 rue Victor Hugo</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Basly	du n° 1 au n°16
Rue Basly	du n° 1 au n°23
Rue Claude Robert	du n° 1 au n°18
Rue de l'Association	du n° 1 au n°54
Rue Edmond Darbois	du n° 1 au n°38
Rue Frédéric Chopin	du n° 1 au n°10
Rue Marguerite	du n° 6 au n°17
Rue Saule	du n° 1 au n°10
Rue Victor Hugo	du n° 1 au n°45

<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>	
<b>Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS - 30-40 rue François Kovac</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 1 au n° 45
Avenue Gabriel Péri	du n° 2 au n° 46 pairs   du n° 56 au 64 pairs
Impasse des Lilas	du n° 66 au n°73
Place Indira Gandhi	du n° 1 au n°16
Rue Antonin	du n° 2 au n°8
Rue Augustine Guignedoux	du n° 1 au n°15
Rue du Clos	du n° 1 au n°21
Rue Georges	du n° 1 au n°27
Rue Héloïse Michaud	du n° 5 au n°34
Rue Léonie Caron	du n° 1 au n°25
Rue Louis Castel	du n° 2 au n°92 pairs
Rue Marcel Royer	du n° 1 au n°32
Rue Poissonnière	du n° 1 au n°70
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>	
<b>Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS</b>	
<b>28 rue Paul Vaillant Couturier</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 47 au n°63
Passage Dezert Doloron	du n° 2 au n°30
Passage Lacourrière	du n° 15 au n°35
Rue Danton	du n° 1 au n°25
Rue Dupressoir	du n° 1 au n°31
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n°21 impairs   du n° 10 au n° 24 pairs
Rue Louis Castel	du n° 1 au n°69 impairs
Rue Louise Cadoret	du n° 2 au n°8
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 1 au n°12
Rue Royer Bendelé	du n° 1 au n°40
Villa Emilie du Châtelet	du n° 1 au n°10
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL</b>	
<b>62 rue Paul Vaillant Couturier</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Rosiers	du n° 1 au n°11
Allée du Soixante Quatorze	du n° 1 au n°16
Allée Frantz Fanon	du n° 1 au n°6
Allée Rosa Parks	du n° 1 au n°11
Avenue des Grésillons	du n° 99 au n°215
Avenue Henri Colin	du n° 1 au n°10
Avenue Laurent Cely	du n° 144 au n°201
Avenue Louis Roche	du n° 6 au n°86 pairs   Du n° 7 au n° 99 impairs
Boulevard Galliéni	du n° 1 au n°20
Boulevard Louise Michel	du n° 1 au n°44
Impasse Dellieux	du n° 1 au n°10
Impasse Galliéni	du n° 1 au n°3
Quai des Grésillons	du n° 5 au n°43
Quai du Moulin de Cage	du n° 1 au n°35
Rue Alexandre	du n° 1 au n°35
Rue Antoinette	du n° 1 au n°12
Rue Arsène Houssaye	du n° 1 au n°34
Rue de la Bongarde	du n° 1 au n°117
Rue de la Sablière	du n° 1 au n°4
Rue de la Seine	du n° 1 au n°18
Rue des Caboeufs	n°224 et n°291
Rue des Caboeufs Prolongée	du n° 1 au n°9
Rue des Raverdis	du n° 1 au n°16
Rue Galliéni	du n° 1 au n°10
Rue Georges Corète	du n° 1 au n°60
Rue Henri Vuillemin	du n° 1 au n°65
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 64 au n°109
Rue Rossignol Dubost	du n° 2 au n°12
Rue Transversale	du n° 1 au n°63
Rue Traversière	du n° 1 au n°26

<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL</b>		
<b>62 rue Paul Vaillant Couturier</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allées Missak-Manouchian	du n° 1 au n°10	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 33 au n°43	
Avenue des Grésillons	du n° 65 au n° 97	
Impasse Thore	du n° 1 au n°10	
Passage Belgrand	du n° 2 au n°6	
Passage Lamouroux	du n° 4 au n°18	
Rue du 19 Mars 1962	du n° 1 au n°25	
Rue du Square	du n° 2 au n°56	
Rue François Kovac	du n° 1 au n°40	
Rue Jaffeux	du n° 1 au n°41	
Rue Julien Masselier	du n° 1 au n°31	
Rue Nazet	du n° 1 au n°55	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 13 au n°63	
Rue Renée Gallot	du n° 1 au n°26	
Rue Sainte Marie	du n° 1 au n°44	
Rue Henri Barbusse	du n° 49 au n° 49 bis	du n° 26 au n°50 pairs
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Barbanniers	du n° 1 au n°9	
Allée des Bas Tilliers	du n° 1 au n°100	
Allée des Recoudes	du n° 1 au n°10	
Allée du Carré	du n° 2 au n°4	
Allée Joseph Kosma	du n° 2 au n°12	
Allée Madame de Staal	du n° 2 au n°16	
Allée Martin Gaudin	du n° 1 au n°20	
Allée Simon Hurtrelle	du n° 2 au n°22	
Avenue Chandon	du n° 57 au n°89 impairs	du n° 62 au n°86 pairs
Avenue de l'Ormeteau	du n° 1 au n°10	
Avenue Denis Papin	du n° 1 au n°8	
Avenue des Louvresses	du n° 1 au n°10	
Avenue des Sévines	du n° 1 au n°23	
Avenue du Chemin des Reniers	du n° 1 au n°10	
Avenue du Général de Gaulle	du n° 1 au n°144	
Avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis	du n° 1 au n°53	
Avenue Laurent Cély	du n° 1 au n°143	
Avenue Louis Roche	du n° 88 au n°192 pairs	du n° 101 au n°175 impairs
Avenue Marcel Paul	du n° 1 au n°174	
Avenue Maurice Guy	du n° 1 au n°10	
Avenue Philippe Lebon	du n° 1 au n°9	
Boulevard Camélinat	du n° 88 au n°106 pairs	
Boulevard Dequevauvilliers	du n° 42 au n°55	
Chemin Longue Bertrane	du n° 1 au n°10	
Place des Hauts Tilliers	du n° 1 au n°3	
Place des Sévines	du n° 1 au n°50	
Promenade de la Bonnette	du n° 1 au n°5	
Rue de l'Industrie	du n° 1 au n°23	
Rue Charles Lacoste	du n° 1 au n°5	
Rue de l'Arbre Sec	du n° 1 au n°25	
Rue des Basses Noels	du n° 1 au n°10	
Rue des Caboeufs	du n° 59 au n°247 impairs	du n° 70 au n°222 pairs
Rue des Noels	du n° 2 au n°12	
Rue du Fossé Blanc	du n° 3 au n°148	
Rue du Moulin de Cage	du n° 1 au n°143	
Rue Henri Barbusse	du n°51 au n°77 impairs	du n° 52 au n°78 pairs
Rue Jules Dumien	du n° 1 au n°18	
Rue Olympe de Gouges	du n° 1 au n°10	
Rue Thomas Edison	du n° 1 au n°35	

<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>	
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE</b>	
<b>13-15 rue Emile Zola</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Claude Debussy	du n° 32 au n°68 pairs
Avenue du Cimetière	du n° 1 au n°10
Avenue Gabriel Péri	du n° 148 au n°164 pairs
Boulevard Camélinat	du n° 2 au n°86 pairs
Impasse de l'Avenir	du n° 1 au n°7
Rue Croix des Vignes	du n° 1 au n°20
Rue de la Découverte	du n° 1 au n°9
Rue Georges Thoretton	du n° 1 au n°55
Rue Henri Barbusse	du n° 80 au n°160 pairs
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE</b>	
<b>Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Chandon	du n° 1 au n°55 impairs
Avenue Claude Debussy	du n° 1 au n°45 impairs
Avenue Gabriel Péri	du n° 102 au n°112 pairs
Passage Chandon	du n° 1 au n°35
Passage Henri Magne	du n° 1 au n°12
Rue Brenu	du n° 1 au n°32
Rue du Puits Guyon	du n° 1 au n°40
Rue Emile Zola	du n° 1 au n°16
Rue Henri Barbusse	du n° 79 au n°159 impairs
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE DIDEROT MIXTE B</b>	
<b>9 boulevard Jean-Jacques Rousseau</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 5 au n°11 impairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 2 au n°60 pairs
	du n° 6 au n°14 pairs
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LURCAT – PREAU DES MOYENS</b>	
<b>14 rue Jean Perrin</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée des Pierres Mayettes	du n° 1 au n° 11
Avenue d'Argenteuil	du n° 1 au n°296
Avenue des Lots Communaux	du n° 1 au n°23
Avenue du Vieux Chemin d'Argenteuil	du n° 2 au n°12
Boulevard Louis Seguin	du n° 24 au n°30
Chemin des Burons	du n° 0 au n°10
Chemin des Champs Fourgons	du n° 1 au n°10
Chemin des Petits Marais	du n° 1 au n°40
Chemin des Pierres Mayettes	du n° 1 au n°11
Impasse des Petits Marais	du n° 1 au n°9
Quai du Petit Gennevilliers	du n° 1 au n°10
Route annexe du Bassin n° 1	du n° 1 au n°7
Route de la Seine	du n° 1 au n°10
Route des Mercières	du n° 1 au n°7
Route du Bassin n° 1	du n° 1 au n°5
Route du Bassin n° 5	du n° 1 au n°21
Route du Bassin n° 6	du n° 1 au n°46
Route du Môle Central	du n° 1 au n°12
Route du Port Charbonnier	du n° 1 au n°15
Route Principale du Port	du n° 1 au n°64
Rue Alfred Suquet	du n° 1 au n°11
Rue André Blondel	du n° 1 au n°11
Rue de la Vallée du Bois	du n° 1 au n°10
Rue Eugène Delacroix	du n° 1 au n°22
Rue Fulgence Bienvenue	du n° 3 au n°28
Rue Jean Perrin	du n° 1 au n°18
rue Paul Verlaine	du n° 4 au n°40

<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DIDEROT – PREAU DES MOYENS</b>		
<b>9 boulevard Jean-Jacques Rousseau</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Lénine	du n° 2 au n° 44	
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 1 au n°3 + du n° 13 au n°25 impairs	du n° 2 au n°4 + du n° 16 au n°36 pairs
Boulevard Beaumarchais	du n° 1 au n°23 impairs	du n° 2 au n°30 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 1 au n°59 impairs	
Rue Denis Diderot	du n° 1 au n°10	
Rue Gérard Philipe	du n° 1 au n°10	
Rue Guy de Maupassant	du n° 1 au n°10	
Rue Guy Môquet	du n° 1 au n°3	
Rue Léonard de Vinci	n°9	
Rue Louis Jouvét	du n° 3 au n°21	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LURCAT - PREAU</b>		
<b>8 rue Jean Perrin</b>		
Allée Edouard Manet	du n° 2 au n°8	
Avenue du Luth	du n° 1 au n°18	
Boulevard Beaumarchais	du n° 25 au n°41 impairs	du n° 32 au n°44 pairs
Place du Président Salvador Allende	du n° 1 au n°13	
Rue Maurice Ravel	du n° 1 au n°30	
Rue Salvador Allende	du n° 1 au n°10	
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE</b>		
<b>35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker</b>		
Allée d'Imola	du n° 1 au n°12	
Avenue Chandon	du n° 2 au n°60 pairs	
Avenue Chausson	du n° 10 au n° 98	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 1 au n°32	
Rue Albert Jacquard	du n° 11 au n°24	
Rue d'Al Bireh	du n° 1 au n° 11 impairs	du n° 2 au n°6 pairs
Rue de Bergkamen	du n° 1 au n°30	
Rue d'Ostrowiec	du n° 1 au n°12	
Rue Henri Barbusse	du n° 35 au n°47 impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE</b>		
<b>35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker</b>		
Avenue Chausson	du n° 2 au n°8 pairs	
Avenue de la République	du n° 1 au n°21	
Avenue Gabriel Péri	du n° 66 au n°100 pairs	du n° 114 au n°134 pairs
Impasse Fraysse	du n° 1 au n°15	
Place du 17 octobre 1961	n° 1	
Rue Albert Jacquard	du n° 1 au n°10	
Rue Clara Zetkin	du n° 1 au n°19	
Rue de la Baneza	du n° 1 au n°10	
Rue du Professeur Calmette	du n° 1 au n°56	
Rue Henri Barbusse	du n° 23 au n° 33 impairs	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2019-158 du 26 août 2019  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté DRE/BELP n° 2018-146 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de Levallois-Perret,

**Vu** la demande du maire de Levallois-Perret en date du 24 juin 2019,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Levallois-Perret sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les mariniens, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (5 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n°16 : Levallois-Perret), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – Péristyle Place de la République

**ARTICLE 4** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Levallois-Perret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 26 août 2019

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON



## LEVALLOIS-PERRET – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2019- 158 du 26 août 2019

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE PERISTYLE	Place de la République	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
2	MATERNELLE PASTEUR SALLE POLYVALENTE	2, rue Jacques Mazaud	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
3	ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO SALLE POLYVALENT	7, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
4	ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO RESTAURANT SCOLAIRE	7, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
5	MATERNELLE CHARLES PERRAULT RESTAURANT SCOLAIRE	17, rue Chaptal	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
6	COLLEGE DANTON RESTAURANT SCOLAIRE	77, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
7	CLUB ADOS 2	7, rue l'Aspirant Dargent	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
8	ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE PREAU	73, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
9	PAVILLON DES FETES	Place de Verdun	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
10	ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE HALL D'ENTREE	53, rue Rivay	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
11	CLUB DE LA PLANCHETTE SALLE DE RESTAURANT	105, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
12	CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURES HALL D'ENTREE	130, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
13	COLLEGE DANTON RESTAURANT SCOLAIRE	77, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
14	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
15	PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN SALLE SECRETIN	141, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
16	PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN SALLE SECRETIN	141, rue Danton	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
17	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
18	MATERNELLE ALFRED DE MUSSET SALLE DE MOTRICITE	30, rue Ernest Cognacq	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
19	LYCEE LEONARD DE VINCI HALL D'ACCUEIL	4, avenue Georges Pompidou	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
20	ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE PREAU	73, rue Marius AUFAN	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
21	CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL HALL D'ACCUEIL	33, rue Gabriel Péri	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET

## LEVALLOIS-PERRET – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

22	MAISON DE L'ENFANCE JULES FERRY SALLE PLURIVALENTE	116, rue Louis Rouquier	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
23	MATERNELLE JULES FERRY HALL D'ENTREE	7, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
24	MAISON DE L'ENFANCE ALSACE	9, rue d'Alsace	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
25	RESIDENCE LORRAINE SALLE DE RESTAURANT	2, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
26	MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL SALLE POLYVALENTE	12/14, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
27	MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL SALLE POLYVALENTE	12/14, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
28	MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL HALL D'ACCUEIL	111, rue Jean Jaurès	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
29	COMPLEXE SPORTIF LOUISON BOBET HALL D'ACCUEIL	15, rue Pablo Neruda	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
30	CENTRE DE LOISIRS MAURICE RAVEL SALLE POLYVALENTE	25, rue de Lorraine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
31	MATERNELLE MAURICE RAVEL HALL D'ENTREE	9, allée Youri Gagarine	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
32	ELEMENTAIRE JULES FERRY RESTAURANT SCOLAIRE	5, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
33	ELEMENTAIRE JULES FERRY SALLE POLYVALENTE	5, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
34	MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL HALL D'ACCUEIL	111, rue Jean Jaurès	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
35	MATERNELLE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	47, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
36	CENTRE CULTUREL L'ESCALE CAFETERIA	25, rue de la Gare	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
37	MATERNELLE JULES FERRY HALL D'ENTREE	7, rue Jules Ferry	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
38	ELEMENTAIRE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	45, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
39	ELEMENTAIRE BUFFON SALLE PLURIVALENTE	45, rue Camille Pelletan	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
40	MATERNELLE SAINT-EXUPERY HALL D'ACCUEIL	20, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
41	RESIDENCE WILSON HALL D'ENTREE	120, rue du Président Wilson	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
42	ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY HALL D'ACCUEIL	24, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
43	HOTEL DE VILLE SALON RONSARD	Place de la République	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET
44	ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY SALLE PLURIVALENTE	24, rue Collange	N° 16 - LEVALLOIS-PERRET

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE - PERISTYLE		
Place de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de la République	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n° 66 au n° 80Q	Du n° 67 au n° 73Q
Rue Gabriel Péri	Du n° 25 au n° 51Q	Du n° 36 bis au n° 46Q
Rue Louis Rouquier	Du n° 61 au n° 93Q côté impair	
Rue Trébois	Du n° 35 à la fin	Du n° 36 à la fin
Rue Voltaire	Du n° 58 au 60Q	Du n° 65 au n° 79Q
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : MATERNELLE PASTEUR SALLE POLYVALENTE		
2, rue Jacques Mazaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°61 au n°65 Q	Du n°62 au n°64 Q
Rue Carnot	Du n°38 au n°84 Q	Du n° 43 au n°71 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°48 à la fin	Du n°53 à la fin
Rue Hoche	Totalité	
Rue Louis Rouquier	Du n°57 au n°59 Q côté impair	
Rue Pasteur	Du n°2 au n°16 Q	Du n°1 au n°15 Q
Rue Voltaire	D n°48 au n°56 Q	Du n°57 au n°63 Q
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO – SALLE POLYVALENTE		
7, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°1 au n°53 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue Carnot	Du n°1 au n°13 Q	
Rue Danton	Du n°2 au n°18 Q	
Rue Jacques Ibert	Du n°20 au n°38 Q	
Rue Louis Rouquier	Du n°34 au n°48 Q	
Rue Louise Michel	Du n°18 au n°42 Q	Du n°21 au n°39 Q
Rue Marius AUFAN	Du n°1 au n°41 Q	Du n°2 au n°46 Q
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO – RESTAURANT SCOLAIRE		
7, rue Marius AUFAN		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité	
Rue Camille Desmoulins	Du n°2 au n°12 Q	Du n°1 au n°9 Q
Rue Chaptal	Du n°18 au n°38 Q	Du n°21 au n°51 Q
Rue Danton	Du n°1 au n°43 Q	Du n°20 au n°52 Q
Rue Jacques Ibert	Du n°40 au n°44 Q	
Rue Louise Michel	Du n°12 au n°16 Q	Du n°13 au n°19 Q
Rue Marceau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : MATERNELLE CHARLES PERRAULT-RESTAURANT SCOLAIRE		
17, rue Chaptal		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Porte de Villiers	Totalité	
Boulevard Bineau	Totalité	
Rue Chaptal	Du n°2 au n°16 Q	Du n°1 au n°19 Q
Rue Cino Del Duca	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°2 au n°24 Q	
Rue Jacques Ibert	Du n°46 à la fin côté pair	
Rue Louise Michel	Du n°1 au n°11 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Vergniaud	Totalité	

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b> <b>Lieu de vote : COLLEGE DANTON - RESTAURANT SCOLAIRE</b> <b>77, rue Danton</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°16 au n°36 Q	Du n°17 au n°37 Q
Rue Barbès	Du n°5 à la fin	Du n°14 à la fin
Rue Camille Desmoulins	Du n°11 à la fin	Du n°14 à la fin
Rue Chaptal	Du n°40 au n°64 Q	Du n°53 au n°55 Q
Rue Danton	Du n°45 au n°73 Q	Du n°54 au n°88 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°13 au n°27 Q	Du n°14 au n°32 Q
Rue Marius AUFAN	Du n°43 au n°67 Q	
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b> <b>Lieu de vote : CLUB ADOS 2</b> <b>7, rue de l'Aspirant Dargent</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°14 Q
Rue Barbès	Du n°1 au n°3 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue Chaptal	Du n°57 au n°75 Q	Du n°87 à la fin
Rue de l'Aspirant Dargent	Totalité	
Rue de Villiers	Du n°26 au n°86 Q	
Rue Kléber	Du n°1 au n°5 Q	Du n°2 au n°18 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°2 au n°12 Q	Du n°1 au n°11 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°2 au n°2 Q	
Rue Voltaire	Du n°2 au n°2Q	Du n°1 au n°11Q
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE – PREAU</b> <b>73, rue Marius AUFAN</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du Général Leclerc	Totalité	
Rue Anatole France	Du n°55 au n°81 Q	Du n°50 au n°82 Q
Rue Aristide Briand	Du n°38 au n°60 Q	Du n°39 au n°59 Q
Rue Carnot	Du n°73 à la fin côté impair	
Rue Kléber	Du n°64 à la fin côté pair	
Rue Louis Rouquier	Du n°29 au n°55 Q	
Rue Marius AUFAN	Du n°48 au n°78 Q	
Rue Voltaire	Du n°28 au n°46Q	Du n°41 au n°55Q
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b> <b>Lieu de vote : PAVILLON DES FETES</b> <b>place de Verdun</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de Verdun	Totalité	
Rue Carnot	Du n°86 à la fin côté pair	
Rue des Marronniers	Totalité	
Rue du Président Wilson	Du n° 82 au n°106Q	Du n° 87 au n° 105Q
Rue Jacques Mazaud	Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n° 36 au n° 46Q	Du n° 49 au n° 63 bis
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE - HALL D'ENTREE</b> <b>53, rue Rivay</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°81 au n°89Q côté impair	
Rue Edouard Vaillant	Du n° 36 au n° 64Q	Du n° 39 au n° 57Q
Rue Jules Guesde	Du n° 59 au n° 89Q côté impair	
Rue Pierre Brossolette	Du n° 1 au n° 5Q	Du n° 2 au n° 6Q
Rue Rivay	Du n° 34 au n° 48Q	Du 37 au 63Q

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : CLUB DE LA PLANCHETTE - SALLE DE RESTAURANT</b>		
<b>105, rue du Président Wilson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Camille Pelletan	Du n° 1 au n° 15Q	Du n° 2 au n° 12
Rue Edouard Vaillant	Du n° 59 au n° 75Q	Du n° 66 au n° 78Q
Rue Jules Guesde	Du n° 91 au n° 101Q côté impair	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n° 48 au n° 58 Q côté pair	
Rue Rivay	Du n° 50 au n° 64Q	Du n° 65 au n° 75Q
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURES - HALL D'ENTREE</b>		
<b>130, rue du Président Wilson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de l'Europe	Du n° 1 au n° 9	Du n° 2 au n° 12Q
Place Marie Jeanne Bassot	Totalité	
Rue André Citroën	Totalité	
Rue Baudin	Du n° 35 au n° 63Q	Du n° 40 au n° 66Q
Rue Clément Bayard	Du n° 14 au n° 24Q	Du n° 17 au n° 33Q
Rue du Parc	Totalité	
Rue du Président Wilson	Du n° 107 au n° 147Q côté impair	
Rue Mathilde Girault	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>		
<b>Lieu de vote : COLLEGE DANTON - RESTAURANT SCOLAIRE</b>		
<b>77, rue Danton</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Bara	Totalité	
Rue Chaptal	Du n°66 à la fin	Du n°77 au n°85 Q
Rue Danton	Du n°75 au n°111 Q	Du n°90 au n°114 Q
Rue Kléber	Du n°7 au n°31 Q	Du n°20 au n°48 Q
Rue Voltaire	Du n°4 au n°26 Q	Du n°13 au n°39 Q
Villa Chaptal	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>		
<b>Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL</b>		
<b>4, avenue Georges Pompidou</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Baudin	Du n°4 au n°18 Q	Du n°7 au n°15 Q
Rue Danton	Du n°13 au n°129 Q	Du n°120 au n°158 Q
Rue Ernest Cognacq	Du n°2 au n°10 Q	Du n°1 au n°9
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°3 au n°29 Q	Du n°4 au n°8 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN - SALLE SECRETIN</b>		
<b>141, rue Danton</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Marcel Cerdan	Totalité	
Rue Danton	Du n°137 au n°141 Q	
Rue de Villiers	Du n°100 au n°126 Q	
Rue Ernest Cognacq	Du n°13 au n°21 Q	Du n°16 au n°28 Q
Rue Greffulhe	Du n°16 au n°30 Q	Du n°25 au n°55 Q
Rue Jean Gabin	Du n°1 à la fin côté impair	
Rue Marcel Cerdan	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : PALAIS DES SPORTS MARCEL CERDAN - SALLE SECRETIN</b>		
<b>141, rue Danton</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Place de la Libération	Totalité	
Rue Albert de Vatimesnil	Totalité	
Rue Baudin	Du n°2 au n°2 Q	Du n°1 au n°5 Q
Rue Danton	Du n°131 au n°135 Q	
Rue de Villiers	Du n°88 au n°98 Q	
Rue du Docteur Dumont	Totalité	
Rue Ernest Cognacq	Du n°9 Bis au n°11 Q	Du n°12 au n°14 Q
Rue Greffulhe	Du n°2 au n°14 Q	Du n°1 au n°23 Q
Rue Jean Gabin	Du n°2 à la fin côté pair	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°1 au n°1 Q	

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°17</b> <b>Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL</b> <b>4, avenue Georges Pompidou</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Auguste Renoir	Totalité	
Allée Matisse	Totalité	
Allée Picasso	Totalité	
Avenue de l'Europe	Du n°9 bis à la fin	Du n°14 à la fin
Avenue Georges Pompidou	Totalité	
Place Georges Pompidou	Totalité	
Quai Charles Pasqua	Du n°21 au n°53 Q	Du n° 26 au n° 46Q
Rue Anatole France	Du n°154 à la fin	Du n°157 à la fin
Rue Clément Bayard	Du n°1 au n°15 Q	Du n°2 au n°12 Q
Rue Danton	Du n°160 à la fin côté pair	
Rue du Président Wilson	Du n°149 à la fin côté impair	
Rue Thierry Le Luron	Du n°2 à la fin côté pair	
<b>BUREAU DE VOTE N°18</b> <b>Lieu de vote : MATERNELLE ALFRED DE MUSSET - SALLE DE MOTRICITE</b> <b>30, rue Ernest Cognacq</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Claude Monet	Totalité	
Avenue André Malraux	Totalité	
Boulevard de Levallois prolongé	Totalité	
Quai Charles Pasqua	Du n°1 au n°19 Q	Du n° 2 au n° 24 Q
Rond Point Claude Monet	Totalité	
Rue Danton	Du n°143 à la fin côté impair	
Rue de Villiers	Du n°128 à la fin côté pair	
Rue Ernest Cognacq	Du n°23 à la fin	Du n°30 à la fin
Rue Greffulhe	Du n°32 à la fin	Du n°57 à la fin
Rue Langevin Wallon	Totalité	
Rue Pasquier	Totalité	
Square André Malraux	Totalité	
Square René Cassin	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 19</b> <b>Lieu de vote : LYCEE LEONARD DE VINCI - HALL D'ACCUEIL</b> <b>4, avenue Georges Pompidou</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°109 au n°155 Q	Du n°114 au n°152 Q
Rue Antonin Raynaud	Du n°17 à la fin	Du n°24 à la fin
Rue Baudin	Du n°17 au n°33 Q	Du n°20 au n°38 Q
Rue Danton	Du n°116 au n°118 Q	
Rue Marius Aufan	Du n°109 à la fin	Du n°112 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°10 au n°34 Q	Du n°31 au n°47 Q
Rue Thierry Le Luron	Du n°1 à la fin côté impair	
<b>BUREAU DE VOTE N° 20</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE – PREAU</b> <b>73, rue Marius Aufan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Anatole France	Du n°83 au n°107 Q	Du n°84 au n°112 Q
Rue Antonin Raynaud	Du n°2 au n°22 Q	Du n°1 au n°15 Q
Rue Kleber	Du n°33 à la fin	Du n°50 au n°62 Q
Rue Marius Aufan	Du n°69 au n°107 Q	Du n°80 au n°110 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b> <b>Lieu de vote : CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL - HALL D'ACCUEIL</b> <b>33, rue Gabriel Péri</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Henri Barbusse	Totalité	
Rue Anatole France	Du n°20 au n°48 Q	
Rue Carnot	Du n°20 au n°36 Q	Du n°15 au n°41 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°17 au n°23 Q	
Rue Henri Barbusse	Du n°23 à la fin	Du n°24 à la fin
Rue Louis Rouquier	Du n°50 au n°66 2	
Rue Louise Michel	Du n°41 au n°61 Q	Du n°44 au n°52 Q

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N° 22</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE JULES FERRY - SALLE PLURIVALENTE</b>		
<b>116, rue Louis Rouquier</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue du Président Wilson	Du n°23 au n°49 Q	
Rue Gabriel Péri	Du n°12 au n°36	
Rue Henri Barbusse	Du n°2 au n°22Q	Du n°1 au n°21Q
Rue Louis Rouquier	Du n°68 au n°88 Q	
Rue Louise Michel	Du n°63 à la fin côté impair	
Rue Trébois	Du n°13 au n°33 Q	Du n°8 au n°34 Q
<b>BUREAU DE VOTE N° 23</b>		
<b>Lieu de vote : MATERNELLE JULES FERRY – HALL D'ENTREE</b>		
<b>7, rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Aristide Briand	Du n°90 au n°96 Q côté pair	
Rue du Président Wilson	Du n°26 au n°52 Q côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°1 au n°17 Q côté impair	
Rue Jean Jaurès	Du n°33 au n°45 Q côté impair	
Rue Louis Rouquier	Du n°90 au n°104 Q	Du n°95 au n°111 Q
Rue Rivay	Du n°1 au n°35 Q	Du n°2 au n°32 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ALSACE</b>		
<b>9, rue d'Alsace</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Carnot	Du n°2 au n°18 Q	
Rue d'Alsace	Du n°1 au n°9 Q	
Rue du Président Wilson	Du n°2 au n°24 Q	Du n°1 au n°21 Q
Rue Gabriel Péri	Du n°1 au n°15 Q	
Rue Jacques Ibert	Du n°2 au n°18 Q	
Rue Jean Jaurès	Du n°1 au n°31 Q	Du n°2 au n°38 Q
Rue Louise Michel	Du n°54 à la fin côté pair	
Rue Trébois	Du n°1 au n°11 Q	Du n°2 au n°6 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : RESIDENCE LORRAINE - SALLE DE RESTAURANT</b>		
<b>2, rue de Lorraine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Impasse Genouvillie	Totalité	
Rue de Lorraine	N° 2	Du n°1 au n°7 Q
Rue Gustave Eiffel	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°40 au n°54 Q	
Rue Jules Guesde	Du n°13 au n°23 Q	Du n°16 au n°28 Q
Rue Louis Blanc	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL - SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>12/14, rue de Lorraine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue d'Alsace	Du n°2 au n°20 Q	Du n°11 au n°17 Q
Rue Jules Guesde	Du n°1 au n°11 Q	
Rue Maurice Ravel	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE GUSTAVE EIFFEL - SALLE POLYVALENTE</b>		
<b>12/14, rue de Lorraine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue d'Alsace	Du n°19 au n°25 Q	Du n°22 au n°30 Q
Rue Jules Guesde	Du n°2 au n°14 Q	
Rue Parfait Jans	Du n°2 au n°4 Q	du n°1 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>		
<b>Lieu de vote : MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL – HALL D'ACCUEIL</b>		
<b>111, rue Jean Jaurès</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue d'Alsace	Du n°43 à la fin côté impair	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue Deguingand	Du n°2 à la fin côté pair	
Rue Jean Jaurès	Du n°110 au n°118 Q	
Rue Victor Hugo	Du n°11 au n°67 Q	Du n°56 au n°78 Q

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°29</b> <b>Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF LOUISON BOBET – HALL D'ACCUEIL</b> <b>15, rue Pablo Neruda</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Charles Faurie	Totalité	
Rue Jules Verne	Totalité	
Rue Pablo Neruda	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°2 au n°54 Q	Du n°1 au n°9 Q
Square Victor Hugo	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b> <b>Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS MAURICE RAVEL - SALLE POLYVALENTE</b> <b>25, rue de Lorraine</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Du n°27 au n°41 Q	Du n°32 à la fin
Rue de Lorraine	Du n°2 Bis à la fin côté pair	
Rue Deguingand	Du n°1 au n°37Q	
Rue Parfait Jans	Du n°6 à la fin côté pair	
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b> <b>Lieu de vote : MATERNELLE MAURICE RAVEL - HALL D'ENTREE</b> <b>9, allée Youri Gagarine</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Youri Gagarine	Totalité	
Promenade de la Tour	Totalité	
Rue de Lorraine	Du n°9 à la fin côté impair	
Rue Deguingand	Du n°39 à la fin côté impair	
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE JULES FERRY – RESTAURANT SCOLAIRE</b> <b>5, rue Jules Ferry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°98 au n°100 Q	
Rue Edouard Vaillant	Du n°2 au n°34 Q	Du n°19 au n°37 Q
Rue Jean Jaurès	Du n°47 au n°73 Q	Du n°56 au n°62 Q
Rue Jules Guesde	Du n°25 au n°57 Q	Du n°30 au n°44 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°106 au n°122 Q	Du n°113 au n°119 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°33</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE JULES FERRY - SALLE POLYVALENTE</b> <b>5, rue Jules Ferry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Aristide Briand	Du n°91 au n°119 Q	Du n°102 au n°132 Q
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n°46 au n°64 Q	
Rue Louis Rouquier	Du n°121 à la fin côté impair	
<b>BUREAU DE VOTE N°34</b> <b>Lieu de vote : MEDIATHEQUE GUSTAVE EIFFEL - HALL D'ACCUEIL</b> <b>111, rue Jean Jaurès</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Centre Eiffel	Totalité	
Promenade des Ponts	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°134 au n°148 Q	
Rue du Viaduc	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°64 au 108 Q	Du n°75 au n°113 Q
Rue Louis Rouquier	Du n°124 à la fin côté pair	
Rue Trezel	Du n°1 au n°13 Q	Du n°2 au n°10 Q
Rue Victor Hugo	Du n°69 au n°73 Q	Du n°80 au n°88 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°35</b> <b>Lieu de vote : MATERNELLE BUFFON – SALLE PLURIVALENTE</b> <b>47, rue Camille Pelletan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jean Zay	Du n°2 à la fin	
Rue Aristide Briand	Du n°121 au n°133 Ter	
Rue Bellanger	Totalité	
Rue Camille Pelletan	Du n°34 à la fin	Du n°37 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°32 à la fin	Du n°33 à la fin
Rue Raspail	Du n°2 au n°18 Q	
Rue Trézel	Du n°12 à la fin	Du n°15 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°75 au n°91 Q	



LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°36</b> <b>Lieu de vote : CENTRE CULTUREL L'ESCALE – CAFETERIA</b> <b>25, rue de la Gare</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Gravel	Totalité	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du n°135 à la fin	Du n°150 à la fin
Rue de la Gare	Totalité	
Rue Jean Jaurès	Du n°115 à la fin	Du n°120 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°111 à la fin	Du n°96 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°90 à la fin	Du n°93 au n°103 Q
<b>BUREAU DE VOTE N° 37</b> <b>Lieu de vote : MATERNELLE JULES FERRY - HALL D'ENTREE</b> <b>7, rue Jules Ferry</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jean Zay	Du n°1 à la fin côté impair	
Rue Camille Pelletan	Du n°14 au n°32 Q	
Rue Jules Guesde	Du n°66 au n°96Q	
Rue Marjolin	Du n°2 au n°38 Q	Du n°1 au n°31 Q
Rue Pierre Brossolette	Du n°7 au 31 Q	Du n°8 au n°30 Q
Rue Raspail	Du n°1 au n°21 Q	
<b>BUREAU DE VOTE N° 38</b> <b>Lieu de vote : ELEMENTAIRE BUFFON – SALLE PLURIVALENTE</b> <b>45, rue Camille Pelletan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Camille Pelletan	Du n°17 au n°35 Q	
Rue Jules Guesde	Du n°98 au n°120 Q	
Rue Marjolin	Du n°33 au n°45 Q	Du n°40 au n°56 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°60 au n°94 Q	
Rue Raspail	Du n°20 au n°30 Q	Du n°23 au n°39 Q
Rue Victor Hugo	Du n°105 au n°115 Q	
<b>BUREAU DE VOTE N° 39</b> <b>Lieu de vote : ELEMEMENTAIRE BUFFON - SALLE PLURIVALENTE</b> <b>45, rue Camille Pelletan</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du n°94 à la fin	Du n°95 à la fin
Rue Belgrand	Totalité	
Rue Collange	Du n°2 au n°18 Q	Du n°1 au n°13 Q
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°91 au n°109 Q	
Rue Raspail	Du n°32 à la fin	Du n°41 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°117 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N° 40</b> <b>Lieu de vote : MATERNELLE SAINT-EXUPERY - HALL D'ACCUEIL</b> <b>20, rue Collange</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place du 11 Novembre 1918	Totalité	
Rue Baudin	Du n°73 au n°93 Q	Du n°80 au n°92 Q
Rue Clément Bayard	Du n°26 à la fin	
Rue Collange	Du n°15 au n°25 Q	Du n°20 au n°32 Q
Rue Edouard Vaillant	Du n°121 au n°129 Q	Du n°80 au n°100 Q
Rue Jules Guesde	Du n°103 au n°145 Q	Du n°122 au n°158 Q
Rue Marjolin	Du n°47 à la fin	Du n°58 à la fin
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°73 au n°89 Q	
Rue Rivay	Du n°98 au n°110 Q	Du n°99 au n°101 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°41</b> <b>Lieu de vote : RESIDENCE WILSON - HALL D'ENTREE</b> <b>120, rue du Président Wilson</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du n°65 au n°71 Q	Du n°68 au n°78 Q
Rue du Président Wilson	Du n°108 au n°140 Q	
Rue Edouard Vaillant	Du n°77 au n°119 Q	
Rue Paul Vaillant Couturier	Du n°63 Ter au n°71 Q	
Rue Rivay	Du n°66 au n°96 Q	Du n°77 au n°97 Q

LEVALLOIS-PERRET – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°42		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY – HALL D'ACCUEIL		
24, rue Collange		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai Charles Pasqua	Du n°48 à la fin	Du n°55 à la fin
Rue Charles Deutschmann	Totalité	
Rue Clément Bayard	Du n°35 à la fin	
Rue Collange	Du n°27 à la fin	Du n°34 à la fin
Rue du Président Wilson	Du n°142 à la fin côté pair	
Rue Edouard Vaillant	Du n°102 à la fin	Du n°131 à la fin
Rue Jules Guesde	Du n°147 à la fin	Du n°160 à la fin
Rue Léon Jamin	Totalité	
Rue Rivay	Du n°103 à la fin	Du n°112 à la fin
BUREAU DE VOTE N°43		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALON RONSARD		
Place de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	Totalité	
Rue Aristide Briand	Du 75 au 79Q	Du 82 au 88Q
Rue du Président Wilson	Du 51 au 85Q	Du 54 au 80Q
Rue Maryse Hilsz	Totalité	
Rue Pasteur	Du 17 à la fin	Du 18 à la fin
Rue Voltaire	Du 62 à la fin	Du 81 à la fin
BUREAU DE VOTE N°44		
Lieu de vote : ELEMENTAIRE SAINT-EXUPERY – SALLE PLURIVALENTE		
24, rue Collange		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Baudin	Du 73 au 83Q	Du 80 au 84Q
Rue Clément Bayard	Du 26 à la fin	Du 35 à la fin
Rue Collange	Du 15 à la fin	Du 20 à la fin
Rue Edouard Vaillant	Du 98 au 106Q	Du 121 au 137Q
Rue Jules Guesde	Du 141 au 145Q	Du 150 au 158Q
Rue Rivay	Du 98 au 116Q	Du 99 au 107Q

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>